



**Congrès québécois
sur la maltraitance envers
les enfants et les adolescents**

PROGRAMME

**Comprendre
et agir ensemble :
construire l'avenir**

18 et 19 octobre 2021

Centre Mont-Royal
2200, rue Mansfield
Montréal (Québec)
H3A 3R8

LES MEMBRES DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

Coprésidents :

Jean-Yves Frappier, M.D., FRCPC, M. Sc.

Professeur titulaire de pédiatrie

Pédiatre, responsable, secteur de la pédiatrie sociale et maltraitance

Université de Montréal et CHU Sainte-Justine

Louise De Grandpré

Chef du plateau ambulatoire multifonctions

Responsable Agents COVID, clinique de dépistage COVID – clinique de vaccination influenza

Collaboratrice à la vaccination COVID-19

Direction exécutive des soins académiques

CHU Sainte-Justine

Membres :

Sylvie Carrier

Adjointe au directeur

Direction des services milieu à l'enfance

Centre jeunesse de Montréal — Institut universitaire

Ginette D'Auray

Professionnelle scientifique

Direction de l'évaluation et du soutien à l'amélioration des modes

d'intervention – services sociaux et santé mentale

Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS)

Annie Guindon

Adjointe à la directrice de la protection de la jeunesse

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Martine Hébert, Ph. D.

Professeure titulaire

Département de sexologie

UQAM

Karine Pépin, M.D.

Pédiatre

Pédiatrie socio-juridique

Professeure adjointe de clinique

Département de pédiatrie

Université de Montréal et CHU Sainte-Justine

Annie-Marie Savoie

Responsable de la formation

Centre d'expertise Marie-Vincent

Marie-Claude Sirois

Directrice par intérim

Direction de l'évaluation et du soutien à l'amélioration des modes d'intervention – services sociaux et santé mentale

Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS)

Marjolaine Tremblay

Conseillère au programme jeunesse

Direction des services de proximité pour les jeunes en difficulté et leur famille
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Lisa Gouin

Conseillère en gestion d'événements

Service congrès et formation

CHU Sainte-Justine

ÉDITION

Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux

Le présent document peut être consulté en ligne à l'adresse :
<https://event.fourwaves.com/fr/maltraitance2021/pages>.

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

Bibliothèque et Archives Canada, 2021

ISBN : 978-2-550-89752-1 (PDF)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec, 2021

MESSAGE DU COMITÉ SCIENTIFIQUE ET ORGANISATEUR

Nous célébrons la dixième édition du Congrès québécois sur la maltraitance envers les enfants et les adolescents, la première s'étant tenue en 2003.

Au fil des congrès, nous avons pu constater tout le chemin parcouru : de nouvelles expertises, des interventions plus intégrées et mieux concertées, le développement de recherches en lien avec les réalités sur le terrain, des réflexions prometteuses.

Cette année, la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse donne un nouvel élan avec ses recommandations en termes de prévention et d'actions de manière à atténuer davantage les souffrances des enfants et des adolescents vulnérables, à contribuer à leur épanouissement comme jeunes et comme adultes, et surtout, à assurer que nous puissions tous mieux les protéger.

Le thème choisi pour cette nouvelle édition, à l'initiative du CHU Sainte-Justine et réalisée conjointement avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, le Centre d'expertise Marie-Vincent, l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux et d'autres partenaires, est : « Comprendre et agir ensemble : construire l'avenir ».

Ce dixième anniversaire – particulièrement teinté des recommandATIONS de la Commission Laurent ainsi que de nouvelles ou d'anciennes réalités qui se présentent sous de nouveaux visages ou dans de nouveaux contextes – est l'occasion de réfléchir à l'innovation et à l'action, de penser à l'avenir et aux façons de le construire ensemble. On peut ainsi penser à des sujets pour lesquels construire l'avenir prend un sens, comme l'abus de substances, l'exploitation sexuelle des mineurs, le racisme, la surreprésentation des enfants autochtones dans les services de protection de la jeunesse, le partenariat avec les usagers, les approches de proximité, la gestion par trajectoires, la prévention et les interventions innovantes, les équipes, etc. Ensemble, réfléchissons et cherchons comment mieux intervenir.

En ce sens, nous sommes fiers, encore cette année, de vous proposer une programmation riche, collée aux réalités actuelles.

Notre grand thème depuis les débuts, « comprendre et agir ensemble », est plus que jamais d'actualité. C'est un thème prometteur et fondamental, ancré dans la pratique clinique, la recherche clinique appliquée et l'avenir, que nous voyons meilleur pour nos enfants, nos adolescents, leur famille et nos équipes.

Avec en tête les mots « qualité », « partenariat », « bienveillance » et « efficience », *ensemble, construisons l'avenir.*

Nous vous souhaitons un bon congrès.

Jean-Yves Frappier, Louise De Grandpré
Coprésident et coprésidente du congrès

MESSAGE DU MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA SANTÉ ET AUX SERVICES SOCIAUX



La dernière année fut très riche en réflexions. Elle a permis que le Québec se donne les moyens, et fournisse tous les efforts possibles, pour faire des enfants sa priorité.

Plus que jamais, nous devons unir nos forces et nous mobiliser pour construire une société bienveillante autour des enfants en créant ce filet de sécurité nécessaire à leur développement, à leur bien-être et à leur protection.

Afin de travailler dans l'intérêt des enfants, il importe d'abord et avant tout d'œuvrer ensemble afin d'avoir une vision collective sur leur avenir. En ce sens, le thème de ce 10^e congrès sur la maltraitance des enfants et des adolescents tombe à point.

C'est par le biais de telles activités rassembleuses que nous arriverons à unir nos savoirs dans une perspective de responsabilités partagées et, ainsi, à agir ensemble. Qui plus est, cette action concertée doit pouvoir se concrétiser rapidement dans la vie de l'enfant : il est essentiel d'agir tôt !

Nous nous devons donc de mettre rapidement en commun notre expertise au profit du développement, du bien-être et de la protection des enfants. Chacun d'entre eux mérite de se développer dans un environnement sans violence. C'est leur avenir, et le nôtre, qui en dépend.

Je vous souhaite un excellent 10^e congrès !

Lionel Carmant

Ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux

MOT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CHU SAINTE-JUSTINE



L'avenir de notre société appartient à nos enfants et à nos adolescents. Toutefois, nous devons veiller à leur assurer un développement optimal, les aider à surmonter les défis et collectivement *construire leur avenir*.

« Comprendre et agir ensemble : construire l'avenir », voilà le fil conducteur de ce 10^e Congrès québécois sur la maltraitance envers les enfants et les adolescents. Pour concrétiser notre intention collective d'un avenir meilleur, particulièrement pour nos jeunes les plus vulnérables, il nous faut intensifier nos réflexions, mettre en commun nos expertises, tisser des réseaux solides, poursuivre nos recherches et écouter les enfants, les adolescents, leurs parents, les intervenantes et intervenants et tous ceux qui gravitent autour de cette réalité qu'est la maltraitance.

Ce dixième anniversaire du congrès sur la maltraitance envers les enfants et les adolescents s'ouvre avec une conférence de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, mettant en lumière tout le chemin à parcourir pour améliorer nos pratiques, avec, en filigrane, le contexte si particulier de la pandémie depuis 18 mois, qui a pesé lourd sur les familles, les enfants et les adolescents et – trop souvent probablement – a entaché leur avenir. Il est cependant de notre devoir d'outiller ces générations en devenir en nous penchant collectivement sur les nouvelles réalités et pratiques pour mieux surmonter les défis.

Ainsi, ce congrès se veut la rencontre des divers interlocuteurs travaillant en prévention de la maltraitance, œuvrant à dessiner des orientations transversales afin d'améliorer les réalités d'aujourd'hui et de demain. L'intérêt d'un tel événement réside dans la mise en commun des forces et des expertises de professionnels et d'intervenants de domaines variés, soit de la santé, des services sociaux, de la justice, de l'éducation, mais aussi des services de police, des centres de la petite enfance et des réseaux communautaires. Cette synergie permet de développer des stratégies communes, garantes du mieux-être des jeunes et de leur avenir.

Ce congrès est une initiative conjointe du CHU Sainte-Justine, du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, du Centre d'expertise Marie-Vincent et de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS), le tout en collaboration avec d'autres réseaux.

C'est donc avec anticipation et fierté que je vous convie à cette dixième rencontre porteuse d'espoir pour la jeunesse. Ce moment nous permettra une fois encore, j'en suis convaincue, de dégager les meilleures approches et pratiques afin de construire l'avenir avec et pour nos jeunes les plus vulnérables.

À tous, je souhaite de très riches échanges, l'occasion de trouver ensemble l'inspiration nécessaire pour poursuivre votre mission fondamentale, celle d'épauler les plus vulnérables sur le chemin vers un avenir meilleur.

Caroline Barbir
Présidente-directrice générale du CHU Sainte-Justine

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA FONDATION MARIE-VINCENT



La Fondation Marie-Vincent est très heureuse de s'associer de nouveau au Congrès québécois sur la maltraitance envers les enfants et les adolescents, qui souligne son 10^e anniversaire cette année. Il s'agit d'un événement essentiel qui rassemble et mobilise les intervenants et intervenantes concernés par la prévention de la maltraitance et les services offerts aux jeunes victimes et à leur famille.

« Construire l'avenir ». Voilà une thématique inspirante pour poser des bases solides afin de bâtir une communauté qui protège nos enfants et nos jeunes. Avec les importantes recommandations émises par la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, par la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs et par le Comité d'experts sur l'accompagnement des personnes victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale, nous aurons amplement de matériel pour réfléchir à l'avenir de nos jeunes, mais surtout pour le construire, ensemble, afin d'assurer leur bien-être et le développement de leur plein potentiel.

Ce congrès permettra assurément de partager des pratiques et des interventions innovantes qui contribueront à bonifier les services offerts aux enfants, aux adolescents et adolescentes et aux familles, mais également à favoriser la collaboration et la concertation des partenaires de tous les secteurs.

En vous souhaitant un congrès des plus inspirants !

Stéphanie Gareau
Directrice générale
Fondation Marie-Vincent

MESSAGE DE LA DIRECTRICE DU PROGRAMME JEUNESSE DU CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CIUSSS) DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL



Le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal est heureux d'être associé à nouveau, pour cette 10^e édition, au Congrès québécois sur la maltraitance envers les enfants et les adolescents, sous le thème « Comprendre et agir ensemble : construire l'avenir ».

La maltraitance demeure une réalité encore trop importante dans notre société. La couverture médiatique de la dernière année a mis en lumière plusieurs drames familiaux. On se demande comment cela peut arriver en 2021. Ces drames font la manchette, ils secouent et choquent. Ils soulèvent aussi beaucoup de questionnements et de culpabilité de la part des proches et des professionnels qui ont côtoyé ces familles. La maltraitance n'est pourtant pas toujours si visible ni toujours consciente. Comment déceler les signaux, les appels à l'aide de ces enfants, de ces adolescents, mais aussi de ces parents ? Comme société, sommes-nous au rendez-vous ?

Cette année, de surcroît, la pandémie est venue accentuer la vulnérabilité de certaines familles qui vivaient déjà de l'isolement et de la pauvreté.

Comprendre et agir ensemble... les thèmes centraux des congrès sur la maltraitance doivent demeurer au cœur des préoccupations de nos actions. Persévérer à comprendre le phénomène pour mieux agir. Heureusement, les nombreuses recherches ont à la fois amélioré nos connaissances sur la maltraitance et contribué au fil du temps à l'évolution des pratiques cliniques de pointe. De Camille Bouchard et son « Un Québec fou de ses enfants » à la Commission Laurent, nous ne serons jamais trop nombreux pour contrer ce phénomène complexe qui requiert la mobilisation de tous les milieux. Cette dernière démarche a permis d'entendre des jeunes, des parents, des organismes communautaires, des chercheurs, des intervenants du réseau, les milieux scolaires, etc. Elle dresse une analyse rigoureuse qui ne peut que nous réunir dans l'action.

Ainsi, pour *construire l'avenir*, nous devrons unir nos forces, et la 10^e édition du présent congrès est un pas de plus pour réfléchir, créer des liens et nous engager à construire cet avenir que chaque enfant et adolescent mérite.

Nathalie Bibeau
Directrice du programme jeunesse du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

CONFÉRENCES

LUNDI 18 OCTOBRE — 9 H 00

L'urgence d'agir pour mettre en place des conditions gagnantes à l'égard des familles et des enfants du Québec

André Lebon

Vice-président de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse

Psychoéducateur de formation, acteur engagé depuis 53 ans auprès des familles et des jeunes en difficulté du Québec, il défend depuis plus de 20 ans l'importance de la prévention et de l'intervention précoce et préventive auprès des enfants et des familles. Consultant depuis 1986 dans le domaine des services sociaux, il a réalisé plus de 50 mandats de consultation dans les secteurs de la petite enfance, des services dispensés aux Autochtones, de la santé mentale, de la protection de la jeunesse et de la réadaptation. Plus récemment, il a été vice-président de la Commission sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse, qui a remis son rapport le 3 mai 2021. Il poursuit son engagement auprès du Nunavik à titre de conseiller pour l'appropriation culturelle des services aux familles et aux jeunes Inuits.

Objectifs

6

1. Comprendre les conditions pour mieux travailler en prévention et en intervention.
2. Miser sur l'actif actuel de pratiques et de ressources humaines pour bâtir l'avenir.

Résumé

Le thème de ce congrès ne peut être mieux choisi dans le contexte de la sortie du rapport unanime des 12 commissaires de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse. « Comprendre et agir ensemble : construire l'avenir ». Tout y est, car s'il y a une certitude, c'est bien celle que nous avons, au Québec, un actif exceptionnel de femmes et d'hommes engagés auprès des familles et des jeunes en difficulté. Il faut cesser de fragiliser cet actif et lui redonner les conditions de pratique requises par sa mission. Vivement, il faut mettre en place des conditions gagnantes et soutenir les pratiques pour construire une trajectoire de services aux familles et aux jeunes à la hauteur d'un Québec fier de ses enfants. Il faut se rassembler et agir ensemble, briser les silos, passer du curatif au préventif, établir un véritable leadership, redonner au social ses lettres de noblesse pour instaurer une société bienveillante à l'égard de nos jeunes, et ce, de la conception à la vie adulte. En parler ne suffit plus : il y a urgence d'agir.

MARDI 19 OCTOBRE — 8 H 30

Se débriser par la parole

David Goudreault

Travailleur social devenu écrivain, David Goudreault s'intéresse au pouvoir des mots, de la parole et de l'écoute. En humour, en poésie, il nous raconte des moments d'émancipation et de guérison vécus par le truchement de la littérature.

Objectifs

1. Savoir comment on peut s'émanciper avec l'humour et la poésie.
2. Comprendre le pouvoir des mots dans son travail auprès des enfants vulnérables.
3. Donner espoir aux intervenants en maltraitance dans leur travail quotidien.

ATELIERS

LUNDI 18 OCTOBRE

BLOC A

10 H 30-12 H 00 (90 MINUTES)

1 Conflit sévère de séparation et contexte transculturel : services psychologiques offerts aux familles ?

Amylie Paquin-Boudreau, Olivier Lacroix

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Objectifs

1. Identifier les différents enjeux associés à une situation familiale de conflit sévère de séparation en contexte transculturel (santé mentale, traumatismes, étiologies traditionnelles, implication de la famille étendue, ordonnance des mesures, etc.).
2. Considérer les limites des méthodes classiques d'évaluation et d'intervention et envisager des nouvelles pratiques plus appropriées.
3. Transmettre des pistes de réflexion sur notre processus actuel de réorganisation des services offerts et leur évolution future.

Résumé

De manière générale, le système de protection de la jeunesse offre surtout des services psychologiques aux enfants et aux adolescents. Bien que certains adultes puissent recevoir des services pour leur rôle de parent dans le cadre de la protection de la jeunesse, ils sont généralement pris en charge pour leurs enjeux personnels par d'autres institutions : CLSC, IVAC, etc. Or, certaines situations complexes peuvent remettre en question cette répartition habituelle des services. C'est notamment le cas de certaines familles présentant à la fois un conflit sévère de séparation et des enjeux transculturels. Il est important de rappeler que le conflit sévère de séparation est un motif de compromission récent dans la Loi sur la protection de la jeunesse au Québec. Ces familles représentent un défi important

pour les intervenants gravitant autour d'elles et ces derniers rapportent pouvoir manquer de formation et de ressources pour intervenir adéquatement. Ainsi, ils sont souvent confrontés à des sentiments d'impuissance et des impasses thérapeutiques. De plus, les familles suivies en protection de la jeunesse proviennent de nombreux milieux culturels à Montréal. Le défi pour les intervenants est alors amplifié par la difficulté à créer une bonne alliance avec la famille, la confusion entre les éléments culturels et les symptômes de santé mentale, l'influence de conflits présents dans le pays d'origine ou dans l'histoire familiale. Ainsi, les situations familiales impliquant à la fois un conflit sévère de séparation et des enjeux transculturels représentent des situations complexes pour lesquelles peu d'outils sont disponibles à ce jour. À travers notre expérience avec ces familles et avec les intervenants référents, nous souhaitons témoigner de notre réflexion concernant les enjeux présents et entremêlés, les moyens possibles pour en éclairer la compréhension ainsi que les attentes réalistes d'amélioration de la situation.

7

2 Entre saine proximité et saine distance : la place de l'amour dans les services de réadaptation

**Delphine Collin-Vézina¹, Carole Côté²,
Marie-Ève Clément²**

¹ Université McGill, ² Université du Québec en Outaouais

Objectifs

1. Explorer la perspective des enfants placés concernant leur lien affectif avec les intervenants.
2. Connaître l'impact de programmes de formation pour les intervenants en lien avec le développement du savoir-être.
3. Réfléchir à la place de l'affectif dans le travail auprès des enfants placés.

Résumé

Quelle est la place de l'amour dans nos systèmes de prise en charge des enfants placés et dans l'accompagnement

offert à leurs donneurs de soins professionnels ? Les enfants placés ont besoin d'adultes sensibles qui répondent à leurs besoins et les aiment suffisamment pour qu'ils développent cette capacité à s'aimer eux-mêmes et à aimer les autres. Les enfants blessés sur le plan relationnel sont parfois difficiles à aimer en raison des expériences douloureuses vécues qui ont laissé des traces. De plus, ils font moins confiance aux adultes qui les ont négligés, abusés ou ont omis de les protéger. Les approches attentives aux traumas visent à mieux répondre, d'une part, aux besoins des enfants et des jeunes placés qui ont un sac à dos lourd d'expériences de vie adverses qui affectent toutes les sphères de leur développement et, d'autre part, à ceux des intervenants et intervenantes qui ont le rôle délicat et complexe d'aider ces jeunes à rétablir des bases relationnelles solides tout en développant leurs compétences pour reprendre une trajectoire de vie plus normative. Le point de départ de cet atelier sera la présentation du point de vue des deux acteurs à partir de résultats de deux projets de recherche. Le point de vue des enfants sera apporté à partir d'une recherche qualitative menée auprès de 20 jeunes de 6 à 14 ans placés en CR dans un contexte de protection de la jeunesse. L'objectif était de mieux comprendre leur expérience face au placement et particulièrement leur sentiment d'être aimés par les personnes qui prennent soin d'eux au quotidien. Les résultats montrent que chaque enfant se représente son expérience de placement en fonction de deux variables principales : l'ancre physique qu'il a développé en lien avec le lieu du placement et l'ancre affectif envers les personnes qui prennent soin de lui. Seulement le quart des enfants rencontrés semblent démontrer des caractéristiques liées à un double ancrage leur permettant de se déposer dans le lieu et d'identifier un adulte significatif non interchangeable vers qui ils se tournent pour obtenir une réponse à leurs besoins d'affection et de réconfort (Côté et Clément, soumis). La perception des intervenants et intervenantes en centre de réadaptation sur leurs attitudes, leurs pratiques professionnelles et leurs sources de soutien est extraite de recherches menées auprès d'intervenants et d'intervenantes œuvrant dans les foyers de groupe et de réadaptation ayant reçu des formations sur les approches sensibles aux traumas (Collin-Vézina et coll., 2020 ; Black et coll., soumis ; Matte-Landry et Collin-Vézina, 2020, soumis ; Brend et Collin-Vézina, soumis). L'ensemble de ces travaux témoigne de l'importance de prendre soin des intervenants et intervenantes, ces donneurs de soin qui agissent comme pivots pour les enfants et les adolescents en placement, et nous invite à repenser les services et les politiques en protection de la jeunesse pour

offrir une place plus grande à l'amour tant pour ceux qui reçoivent les services que pour ceux qui les donnent. Un outil en cours de développement permettant de favoriser l'échange entre l'intervenant et l'enfant en lien avec l'importance de se sentir aimé et d'investir des adultes sera présenté.

3 Cyberexploitation

M^e Eliane Beaulieu^{1,2}, M^e Joanny H. St-Pierre^{1,3}

¹ Procureure aux poursuites criminelles et pénales, ² Coordonnatrice provinciale en violences sexuelles, ³ Coordonnatrice provinciale du Comité de concertation de lutte en matière d'exploitation sexuelle des enfants sur Internet

Objectifs

1. Comprendre les différentes infractions criminelles d'exploitation sexuelle des enfants sur Internet, dont leurre, la pornographie juvénile et l'extorsion.
2. Démystifier l'accompagnement, les mesures d'aide au témoignage et de protection dont bénéficieront les enfants et les adolescents victimes d'exploitation sexuelle sur Internet à l'occasion de leur passage au sein du système judiciaire.
3. Expliquer les différents partenariats entre le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) et ses partenaires dans la lutte contre la cyberexploitation sexuelle des enfants.

Résumé

De crimes en émergence il n'y a pas si longtemps, le nombre de dossiers en matière de cyberexploitation sexuelle a explosé ces dernières années. Le contexte de pandémie mondiale, en mode confinement, n'a fait qu'exacerber les violences sexuelles dont nombre d'enfants et d'adolescents sont victimes.

Dans ces circonstances, il importe de bien comprendre les infractions visées afin d'être en mesure de reconnaître les différents indices permettant d'identifier les situations, lorsqu'un enfant ou un adolescent est victime de ce type d'infraction. De plus, nous souhaitons partager les façons dont le DPCP accompagne et protège les personnes victimes de cyberexploitation. Finalement, il apparaît pertinent de déterminer comment, ensemble, nous pouvons agir et espérer freiner cette forme d'exploitation sexuelle de nos enfants et adolescents.

C'est dans ce cadre que nous vous proposons, à titre de procureures aux poursuites criminelles et pénales spécialisées dans les dossiers en matière sexuelle, de nous adresser aux intervenants de tous niveaux d'expérience en matière de maltraitance chez les enfants et les adolescents pour définir certains concepts juridiques, livrer des informations pertinentes qu'ils pourront relayer à leur clientèle et créer des ponts afin de conjuguer nos efforts dans la lutte contre la cyberexploitation sexuelle.

4 Co-construction d'une démarche de sensibilisation sur la violence conjugale et violence conjugale postséparation et développement d'une approche de collaboration

Maud Pontel¹, Suzanne Dessureault²

¹ Alliance des maisons d'hébergement de 2^e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale, ² CIUSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et Direction de la protection de la jeunesse

Objectifs

1. Rendre compte d'un processus innovant de co-construction d'une démarche de sensibilisation.
2. Aborder les enjeux de l'intervention en protection de la jeunesse dans des contextes de VC/VCPS.
3. Proposer une réflexion sur les mécanismes de collaboration entre les services de protection de la jeunesse et les maisons d'hébergement de 2^e étape.

Résumé

La Direction de la protection de la jeunesse, la Direction du programme jeunesse CCSMTL et L'Alliance des maisons d'hébergement de 2^e étape (MH2) pour femmes et enfants victimes de violence conjugale ont amorcé une démarche de collaboration à l'automne 2019 en vue de développer un programme de sensibilisation à la violence conjugale, la violence conjugale postséparation (VCPS) et les impacts sur les femmes et les enfants, en vue de permettre aux équipes de travail d'amorcer une réflexion quant aux pratiques d'intervention auprès des familles vivant dans ces contextes particuliers. Les premières rencontres ont permis d'établir les bases d'un travail de co-construction qui tenait compte des réalités respectives du travail en protection de la jeunesse et des MH2 et permettait également d'établir les besoins en termes de communication et de compréhension des rôles et mandats de part et d'autre. Les objectifs de

cette sensibilisation étaient de 1) développer une vision commune quant à l'intervention en contexte de violence conjugale/VCPS; 2) inciter à porter un regard permettant de distinguer les situations de conflits sévères de séparation des situations de VC/VCPS grâce à une grille d'indicateurs de risque de la relation conjugale en contexte de séparation; et 3) développer des mécanismes de collaboration avec les intervenantes des MH2. De plus, ce processus de co-construction a permis l'élaboration d'un document regroupant les essentiels en matière de VC/VCPS destiné aux intervenants et intervenantes en protection de la jeunesse. S'en est suivi quatre ateliers de sensibilisation qui ont permis à plus de 500 intervenants et intervenantes en protection de la jeunesse de Montréal d'être sensibilisés à ces questions et, surtout, d'amorcer une réflexion quant à leur pratique d'intervention. Parallèlement, près d'une trentaine d'intervenantes des MH2 de Montréal ont participé à deux activités permettant de mettre en lumière les enjeux de l'intervention en lien avec la protection de la jeunesse et d'approfondir leur compréhension du cheminement d'un signalement. Ces activités ont donné lieu à la création de mises en situation permettant d'aborder les enjeux des signalements en lien avec des situations de VC et VCPS et incitant les intervenants et intervenantes en protection de la jeunesse et des MH2 à travailler ensemble pour développer des mécanismes de collaboration autour de ces situations. La présentation permettra de rendre compte de la démarche et le contenu de la sensibilisation y sera abordé.

5 L'Entente multisectorielle relative aux enfants victimes d'abus sexuels, d'abus physiques et de négligence grave : un nouveau départ

Hélène Groleau¹, M^e Nathalie Legault², Laurence Pelletier³, Karen Roberge⁴, Carole Anctil⁵, Jade Cabana⁶

¹ Ministère de la Santé et des Services sociaux, ² Directeur des poursuites criminelles et pénales, ³ Ministère de la Sécurité publique, ⁴ Ministère de l'Éducation, ⁵ Ministère de la Famille, ⁶ Ministère de la Justice

Objectifs

1. Se familiariser à l'Entente multisectorielle relative aux enfants victime d'abus sexuels, d'abus physiques et de négligence grave et son contexte d'application.

2. Approfondir le cadre légal et les règles relatives à la communication de renseignements confidentiels entre les partenaires.
3. Connaitre les nouveautés introduites dans la mise à jour de l'Entente, notamment au regard de la trajectoire d'intervention socio-judiciaire.

Résumé

La première mouture de l'Entente multisectorielle relative aux enfants victimes d'abus sexuels, de mauvais traitements physiques ou d'une absence de soins menaçant leur santé physique a vu le jour en 2001. Après 20 ans d'application, l'évolution des connaissances et des pratiques de même que les changements législatifs et administratifs des dernières années ont amené la volonté de mettre à jour une nouvelle version de l'entente et de la procédure d'intervention s'y rattachant, et ce, tout en respectant le but, les objectifs, les fondements et les principes convenus initialement en 2001. Les parties à l'Entente renouvelée, le Ministère de la Santé et des services sociaux, le Ministère de la Justice, le Ministère de la Famille, le Ministère de l'Éducation, le Ministère de la Sécurité publique et le Directeur des poursuites criminelles et pénales se sont tous à nouveau engagés, encore plus que jamais, à protéger les enfants victimes d'abus sexuels, d'abus physiques ou de négligence grave ainsi qu'à leur apporter toute l'aide nécessaire. Cette nouvelle version de l'Entente vise à poursuivre et consolider la concertation en continuité de cet énoncé : « Un esprit de concertation entre des personnes et des organismes, qui par un phénomène de réciprocité et dans l'intérêt supérieur des enfants, subordonnent, pour un moment, leurs objectifs particuliers à un objectif commun : la protection, au sens le plus large possible, des enfants. » Cet atelier s'adresse aux partenaires et aux collaborateurs appliquant l'Entente multisectorielle ou dispensant des services à un enfant victime d'abus ou de négligence grave (ou à risque de l'être). Il abordera les contenus de l'Entente de nature juridique liant les parties signataires ainsi que les contenus du guide de pratique, notamment touchés par des changements ou des précisions.

La nouvelle Entente et son guide de pratique permettent de préciser :

- Les situations visées par l'Entente en cohérence avec les modifications apportées à la LPJ;
- Les rôles et les responsabilités des parties, des partenaires et des différents comités constitués de représentants des parties et des partenaires;

- Le moment du déclenchement de la procédure d'intervention sociojudiciaire et la séquence d'intervention ;
- Les règles encadrant la protection et la communication de certains renseignements confidentiels, particulièrement les renseignements personnels ;
- L'intervention au regard des contextes particuliers de violence conjugale, d'une communauté sectaire ou fermée, de violence basée sur l'honneur et de fugue.

Animé par les représentants du Comité des responsables nationaux de l'Entente multisectorielle, cet atelier permettra aux participants de survoler les principaux changements et précisions de l'Entente mise à jour de même que son guide d'application.

LUNDI 18 OCTOBRE 2021

BLOC B

13H30 – 14H30 (60 MINUTES)

6 Faire ensemble pour faire mieux : les approches AVEC, PAR et POUR les populations adolescentes vulnérables

Roxanne Guyon, Geneviève Brodeur, Mylène Fernet, Martine Hébert

Université du Québec à Montréal

Objectifs

1. Se familiariser avec les approches participatives.
2. Reconnaître la pertinence des approches participatives auprès de populations adolescentes vulnérables.
3. Identifier les défis que peuvent poser les approches participatives et les stratégies pour les surmonter.

Résumé

Les expériences de victimisation interpersonnelle vécues à l'enfance ou à l'adolescence, telles que les agressions sexuelles, la maltraitance, l'intimidation et la violence dans les relations amoureuses, peuvent laisser des séquelles importantes telles qu'une fragilisation de l'estime de soi et du sentiment d'auto-efficacité. Les initiatives de prévention et de sensibilisation ciblant les violences interpersonnelles s'appuient généralement sur des données colligées auprès des jeunes survivants et survivantes, mais ces derniers et dernières sont rarement interpellés aux différentes étapes de construction de ces initiatives. De plus, les chercheurs et chercheuses et les intervenants et intervenantes se positionnent fréquemment en tant qu'experts et expertes, prenant ainsi les décisions quant aux méthodes à promouvoir, aux thématiques à explorer, ainsi qu'aux modalités entourant la mobilisation des connaissances. Paradoxalement, ce sont les populations concernées qui sont expertes de leur propre vécu et qui sont les mieux positionnées pour développer des initiatives auxquelles elles peuvent s'identifier. Il est donc essentiel d'offrir aux jeunes des occasions pour développer leurs compétences afin qu'ils puissent jouer un rôle actif de leader dans leurs milieux. À travers le développement et la consolidation des partenariats entre les jeunes et avec des adultes significatifs, il est aussi possible de favoriser le dialogue et de

soutenir des changements sociaux. Inclure les jeunes survivants et survivantes dans la prise de décision sur des enjeux qui les concernent permet d'obtenir des données qui sont plus près de leur réalité (c.-à-d., cohérentes avec leur vécu), mais également de déployer des initiatives de prévention ou de sensibilisation qui sont davantage susceptibles de les rejoindre (c.-à-d., cohérentes avec leurs besoins). Plus spécifiquement, le processus de co-construction mis de l'avant dans les approches participatives favorise une reprise de pouvoir des jeunes sur leur vécu, un sentiment de compétence, en plus de contribuer positivement à leur propre processus de rétablissement et à celui de leurs pairs. Afin d'illustrer les étapes clés de la démarche participative, les défis possibles et certaines pistes de solution, la campagne socio-numérique de sensibilisation des violences sexuelles en contexte intime : une initiative AVEC, PAR et POUR les adolescents, sera présentée. Cette démarche novatrice a permis de mobiliser plus d'une trentaine d'adolescents et adolescentes et d'intervenants et d'intervenantes jeunesse, qui ont participé à la formulation des messages clés, à l'élaboration de capsules vidéo de sensibilisation afin de s'assurer de leur pertinence et de leur crédibilité. Au terme de cette démarche, les adolescents et adolescentes ont rapporté se sentir davantage sensibilisés aux violences sexuelles et se percevoir comme des acteurs et actrices de changement. Ils ont évoqué un sentiment de fierté et d'accomplissement à la suite de leur implication. En plus d'aider d'autres jeunes qui vivent des violences sexuelles, ils mentionnent se sentir également plus outillés pour intervenir directement auprès de leurs pairs pour contrer ces violences. Finalement, des recommandations et différents outils élaborés pouvant être mobilisés auprès des jeunes dans différents milieux (écoles, organismes, centres jeunesse, etc.) seront présentés.

7 L'intervention en contexte de pluralité de genre et de diversité sexuelle : la mise en oeuvre d'une approche au sein du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Nancy Dubeau, Mylène Urbain-Dumulong, Véronique Noël, Jean Paiement, Mélanie Rioux
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Objectifs

1. Sensibiliser les professionnels à ces réalités.

2. Faire la démonstration d'un exemple d'adaptation dans la pratique.
3. Promouvoir l'adaptation des pratiques afin de mieux accompagner les jeunes en questionnement d'identité de genre.

Résumé

En 2017, la Direction de la protection de la jeunesse et la Direction du programme jeunesse du CCSMTL, soutenu par la DSM, ont élaboré une charte d'engagement envers les enfants, les adolescents et les familles qui bénéficient de leurs services. Cette charte vise à favoriser l'épanouissement et le bien-être de chacun dans le respect de leur diversité et de leur unicité. Une façon d'incarner ces engagements est d'accueillir, de soutenir et d'accompagner les personnes transgenres et celles en questionnement quant à leur identité de genre. Qu'il s'agisse d'enfants, de jeunes, de proches, de collègues ou de partenaires d'intervention, ils ont besoin d'être considérés comme ils se définissent. Les directions jeunesse et la DSM du CCSMTL sont engagées à faire preuve d'ouverture face aux défis qui peuvent surgir au fil de ce processus non-linéaire d'autodétermination. L'atelier se veut un survol des changements de pratiques survenus et des outils développés. Il se divise comme suit : 1) Présentation des chartes d'engagement des directions jeunesse ; 2) Présentation des réalités, des concepts ainsi que des approches entourant la pluralité des genres et de la diversité sexuelle ; 3) Présentation des changements d'approches opérés au sein de la Direction de la protection de la jeunesse et du programme jeunesse (ex. : lieu de placement, utilisation du prénom souhaité, demande de modification au système d'information clientèle) ; 4) Présentation de quelques initiatives au sein de notre établissement et de certains outils d'animation ; 5) Période de questions et d'échange entre les participants sur les enjeux et besoins en lien avec leur pratique clinique.

12

8 L'interdisciplinarité et le travail de proximité pour atténuer les effets d'une crise sanitaire sur les familles en situation de vulnérabilité et leurs tout-petits

Sarah Pisanu, Gabrielle Rivière

La Maison Bleue

Objectifs

1. Mieux comprendre les impacts de la pandémie sur les enfants et les familles en situation de vulnérabilité en période périnatale.
2. En apprendre davantage sur les stratégies permettant de maintenir les liens avec la clientèle en période de crise.
3. Identifier les pratiques à mettre en place par les organisations et les personnes intervenantes pour atténuer les effets néfastes de la crise sanitaire sur le bien-être des enfants et continuer à prévenir la maltraitance.

Résumé

La Maison Bleue (LMB) est un centre de périnatalité sociale situé dans quatre quartiers de Montréal (Côte-des-Neiges, Parc-Extension, Saint-Michel et Verdun), dont la mission est de réduire les inégalités sociales en intervenant auprès des femmes enceintes et leur famille en situation de vulnérabilité et, ainsi, favoriser le développement optimal des enfants, de leur conception jusqu'à l'âge de 5 ans. Cet atelier s'adresse aux personnes intervenantes de première ligne (professions de la santé et des services sociaux et intervention communautaire) et aux gestionnaires œuvrant en périnatalité et/ou en petite enfance, de tout niveau d'expérience. Les personnes participant à l'atelier seront plus en mesure de comprendre les impacts de la pandémie sur les enfants et les familles en situation de vulnérabilité, de distinguer des stratégies pour maintenir les liens avec la clientèle ainsi que d'identifier des pratiques pour continuer à prévenir la maltraitance envers les enfants, phénomène qui risque de s'intensifier en temps de crise. Depuis la mise en place des mesures de confinement et de distanciation sociale par le gouvernement, LMB a observé une hausse de l'anxiété, de l'isolement et de la violence conjugale chez les familles utilisant ses services. Selon un sondage maison, celles-ci indiquent que la pandémie a grandement affecté leur vie familiale

(38 %), la qualité des soins de santé reçus (22 %), leur emploi ou leurs études (32 %) et leur logement (8 %). La réduction ou la fermeture de certains services communautaires et publics (écoles, santé et services sociaux, services de garde, etc.) a contribué à exacerber ces problématiques, et les enfants en subissent les contrecoups. Les lieux physiques de LMB n'étant plus aussi accessibles à la clientèle, les équipes des quatre sites ont identifié des stratégies spécifiques à leur milieu et leur population pour maintenir le lien avec les familles. Les innovations pratiques sont nombreuses : arbre d'entraide téléphonique, activités de groupes transférées en ligne, club de marche ou de raquette, boîtes de bricolage et d'activités distribuées pour pallier la fermeture des écoles et des services de garde, etc. Étant un organisme à échelle humaine offrant des suivis aux familles sur plusieurs années, les efforts pour joindre la clientèle hors des murs ont porté fruit. Beaucoup de familles mentionnent se sentir soutenues malgré la distance et acceptent volontiers l'aide offerte, tandis que d'autres ont ressenti une fermeture de LMB malgré les stratégies utilisées pour maintenir le lien. L'interdisciplinarité à l'interne et l'intersectorialité, c'est-à-dire les partenariats et les collaborations avec les institutions et organismes présents dans les quartiers où sont implantés les sites de LMB, sont définitivement des forces en temps de crise sanitaire. Ces pratiques permettent aux équipes de LMB de mobiliser rapidement le type d'intervention répondant le mieux aux besoins immédiats de la clientèle. Dans certains cas où les besoins sont plus grands, le présentiel est apparu indispensable à la poursuite d'un suivi de qualité. Ainsi, des visites à domicile ont été maintenues. Toutes ces pratiques contribuent à prévenir et diminuer la maltraitance et les effets néfastes de la crise sanitaire sur le bien-être des enfants.

9 La poursuite du développement du partenariat au SIAM, les services intégrés en abus et maltraitance

Ingrid Pruneau, Paule Vachon

Services intégrés en abus et maltraitance, CIUSSS de la Capitale-Nationale

Objectifs

Au terme de la présentation, les participants seront en mesure de :

1. comprendre la trajectoire de service du SIAM et ses enjeux de développement;

2. connaître les différents services psychosociaux innovateurs en relation d'aide offerts aux enfants et à leur famille;
3. apprécier la plus-value du partenariat unique au SIAM en contexte de crise sanitaire.

Résumé

En opération depuis août 2018, le SIAM, les services intégrés en abus et maltraitance, est un centre d'expertise de l'Entente multisectorielle qui couvre les régions de la Capitale-Nationale (CIUSSCN) et de Chaudière-Appalaches (CISSSCA). Le SIAM offre des services adaptés aux besoins des enfants âgés entre 0 et 17 ans victimes de maltraitance (abus physiques, abus sexuels, négligence grave) et de leur famille. Ainsi, ils reçoivent, sous un même toit, l'aide d'une équipe multidisciplinaire. L'approche collaborative du SIAM est axée sur la complémentarité des expertises médicales, psychosociales, sociojudiciaires et policières. Depuis quelques mois, nous avons ajouté la prise en charge des victimes mineures d'exploitation sexuelle au SIAM. Nous avons présenté le SIAM à la Commission Laurent, tout en exposant les enjeux liés au développement de trajectoires de services de partenariat semblables. Nous pourrons donc en faire un bref survol lors de notre présentation.

13

Les partenaires du SIAM

- Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)
- Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles (CRUJeF)
- CHU de Québec-Université Laval
- Centre intégré de santé et de services sociaux (CISS) de Chaudière-Appalaches
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale
- Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)
- Service de police, Ville de Lévis (SPVL)
- Service de police, Ville de Québec (SPVQ)
- Sûreté du Québec (SQ)
- Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
- Université Laval (ULaval)
- Viol-Secours (CALACS)

La philosophie du SIAM s'inscrit dans une forte alliance recherche-pratique depuis ses débuts. La recherche scientifique apporte un soutien fondamental aux pratiques afin que nos interventions et la recherche puissent

s'alimenter de manière aussi continue que possible, ce qui permet le développement de projets novateurs. Entre autres, la passation de protocoles cliniques en abus sexuels et en abus physiques ainsi que le programme de soutien aux parents non-abuseurs. Nous développons des outils qui permettent de bien évaluer le trauma afin d'ajuster les services qui permettront un rétablissement optimal des victimes et de leur famille. Lors de notre présentation, nous vous entretiendrons également des ajustements et les occasions saisies en période de pandémie pour consolider notre partenariat dans le meilleur intérêt des victimes. De plus, nous vous présenterons les projets innovants en développement ainsi que quelques données issues de notre collecte d'information visant à documenter la trajectoire de services des usagers.

10 Le programme STEP : une intervention prénatale visant à mitiger les répercussions intergénérationnelles de la maltraitance

Nicolas Berthelot^{1,2,3,4}, Christine Drouin-Maziade^{2,4},

Julia Garon-Bissonnette^{2,3,4}, Roxanne Lemieux^{2,4}

¹ Chaire de recherche du Canada en traumas développementaux,

² Université du Québec à Trois-Rivières, ³ Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles,

⁴ Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille

14

Objectifs

1. Connaître le programme STEP.
2. Comprendre les trajectoires intergénérationnelles de risque associées à la maltraitance.
3. Comprendre le rôle protecteur de la mentalisation à l'égard des expériences traumatisques.

Résumé

Un vécu de maltraitance dans l'enfance des parents représente un facteur de risque important pour le bien-être psychologique, l'adaptation au cours de la période périnatale ainsi qu'en regard de l'expérience et l'exercice de la parentalité. La maltraitance envers les enfants aurait également des répercussions intergénérationnelles qui s'observent de deux façons. D'abord, les enfants de parents ayant un vécu de maltraitance seraient trois fois plus à risque de vivre à leur tour de mauvais traitements que les enfants de parent sans histoire traumatique. Ensuite, même en l'absence d'expo-

sition à des comportements maltraitants, les enfants de parents ayant une histoire de maltraitance seraient plus à risque de présenter divers problèmes affectifs et comportementaux tôt dans leur développement. Or, il existe très peu d'interventions spécifiquement développées pour soutenir les parents ayant vécu de la maltraitance au cours de leur enfance et visant à mitiger ces trajectoires de risque intergénérationnelles. La présentation introduira le programme STEP, une intervention prénatale de groupe destinée aux femmes enceintes ayant vécu de mauvais traitements au cours de leur enfance. STEP vise à favoriser l'adaptation, le bien-être et la santé des femmes enceintes exposées à de mauvais traitements durant leur enfance, à soutenir l'établissement d'une relation sécurisante avec leur enfant à naître et à contribuer à interrompre les répercussions intergénérationnelles de la maltraitance. La présentation sera divisée en quatre parties. Premièrement, nous introduirons les conséquences de la maltraitance sur le bien-être et le fonctionnement des femmes au cours de la période périnatale. Deuxièmement, nous présenterons les bases conceptuelles et empiriques du programme STEP. Troisièmement, nous décrirons le processus de développement du programme et son contenu. Finalement, nous présenterons des données sur l'acceptabilité du programme STEP et sur ses retombées pour le bien-être psychologique des femmes enceintes ayant un vécu traumatisique. Les résultats qui seront présentés démontrent notamment que : 1) le programme STEP est distinct et complémentaire aux autres programmes offerts au Québec; 2) les activités du programme sont jugées par un groupe d'experts indépendant comme étant fortement susceptibles d'atteindre leur cible et comme étant suffisamment sécuritaires pour être réalisées au cours de la grossesse; 3) la moitié des femmes enceintes d'un vaste échantillon issu de la communauté rapportent être intéressées par le programme; 4) STEP permet de mettre en lien les participantes avec d'autres ressources existantes dans la communauté et avec les services de première ligne lorsque cela est requis; 5) il est possible d'aborder les traumas en cours de grossesse sans causer de tort; 6) les participantes au programme STEP rapportent une grande appréciation du programme et des activités; et 7) le programme est associé à une diminution de la détresse psychologique en cours de grossesse.

LUNDI 18 OCTOBRE 2021

BLOC C

15H00 – 16H30 (90 MINUTES)

11 Prévenir la violence sexuelle chez les tout-petits par l'éducation à la sexualité et la promotion des relations égalitaires : le programme Lanterne

Joëlle Grenon¹, Martine Hébert²

¹ Fondation Marie-Vincent, ² Co-titulaire de la Chaire interuniversitaire Marie-Vincent

Objectifs

1. Mieux comprendre l'importance de l'éducation à la sexualité et la promotion des rapports égalitaires chez les tout-petits dans une perspective de prévention de la violence sexuelle.
2. Se familiariser avec le programme Lanterne et ses outils.
3. Apprécier l'impact et la portée du programme Lanterne à la suite de l'implantation du projet Pilote, grâce à la présentation des résultats de l'évaluation de cette phase.

Résumé

Malgré les avancées des 30 dernières années, la violence sexuelle demeure un phénomène qui touche un nombre important d'enfants, notamment les plus jeunes. En effet, de par leur méconnaissance des frontières interpersonnelles, l'émergence de leur développement langagier et cognitif et leur grande dépendance aux adultes, les enfants de 5 ans et moins sont particulièrement vulnérables à la victimisation sexuelle. Favoriser l'éducation à la sexualité et aux relations égalitaires le plus tôt possible dans la vie des enfants représente ainsi le facteur de protection principal contre la violence sexuelle chez les tout-petits. Dans le but de prévenir la violence sexuelle faite aux jeunes enfants, la Fondation Marie-Vincent a développé le programme Lanterne, qui propose divers outils pour inciter et soutenir les intervenants et intervenantes et les parents à faire de l'éducation à la sexualité et à promouvoir des relations égalitaires au quotidien à des fins de prévention. Ce programme mise sur le renforcement des capacités des individus, des communautés et des milieux de la petite

enfance dans une optique d'intervention écosystémique. Lors de sa première phase, le programme a été implanté en milieux urbains, ruraux et autochtones au Québec, en tenant compte de certaines caractéristiques (multiculturalisme et indices de défavorisation). L'atelier abordera les questions suivantes : Quels sont les éléments essentiels d'une approche préventive en matière de violence sexuelle auprès des tout-petits ? De quelle manière ces éléments sont-ils applicables dans le quotidien auprès des 0-5 ans ? Comment le programme Lanterne a-t-il été réfléchi, développé et déployé jusqu'à maintenant ? Quels sont les faits saillants de la phase d'implantation du programme, et finalement, quelle est la portée actuelle et prévue du programme Lanterne ? L'exploration, lors de l'atelier, des outils du programme permettra d'alimenter la réflexion sur la façon dont il est possible de prévenir la violence sexuelle lors d'occasions quotidiennes. Cet atelier de 90 minutes s'adresse aux intervenants et intervenantes des milieux de la petite enfance, particulièrement ceux des milieux communautaires, des services de garde à l'enfance, de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

12 L'approche compréhensive en contexte sectaire ou religieux fermé : évaluation de la mise en œuvre auprès de familles signalées en protection de la jeunesse

Sarah Dufour¹, Marie-Pier Morier¹, Carole Gagnon¹, Lorraine Derocher², Chantal Lavergne³

¹ École de psychoéducation, Université de Montréal, ² Centre de recherche sur l'enfance et la famille, Université McGill, ³ Institut universitaire Jeunes en difficulté, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Objectifs

1. Distinguer l'approche compréhensive de l'approche courante, dite interventionniste, dans de telles situations d'intervention en protection de la jeunesse.
2. Connaître les défis et effets perçus de l'utilisation de l'approche compréhensive.
3. Approfondir la compétence des participants à composer avec l'ambiguïté, l'incertitude et la complexité en intervention dans un tel contexte.

Résumé

L'intervention en protection de la jeunesse auprès d'une communauté fermée ou d'un groupe sectaire est une situation rare, mais particulièrement déroutante, complexe et risquée. Les résultats obtenus antérieurement par une approche dite « interventionniste » s'avèrent non-concluants et peuvent même, dans certains cas, favoriser les crises et l'aggravation de la situation des enfants. L'approche compréhensive, novatrice, repose sur cinq principes essentiels : 1) la compréhension du phénomène et du groupe impliqué, ce qui permet de saisir la représentation négative que les membres d'un groupe religieux fermé ou sectaire entretiennent de la société et le niveau de victimisation des enfants ; 2) une intervention axée sur le parent plutôt que le groupe ; 3) une intervention planifiée stratégiquement, notamment par un travail de coordination entre diverses instances ; 4) une intervention qui tient compte des conditions de vie offertes à l'enfant et de l'isolement dans lequel il peut être maintenu ; 5) une intervention auprès du chef, qui ne l'interpelle pas à titre de chef, mais de parent (le cas échéant) et qui tient compte de ses caractéristiques personnelles (ex. : problèmes de santé mentale, personnalité). Cette approche, décrite dans un guide, est sans comparable au Québec ni même ailleurs dans le monde. Un partenariat entre les milieux de la recherche et de la pratique a permis la réalisation d'une première étude empirique sur cette approche prometteuse, en vue de comprendre comment l'approche compréhensive a été mobilisée dans le cadre d'une intervention en protection de la jeunesse auprès de ce qui s'apparente à un groupe religieux fermé. Cette recherche a été menée auprès d'un total de 19 personnes travaillant en protection de la jeunesse. Deux entretiens de groupe et une entrevue individuelle ont permis d'explorer l'utilisation des principes essentiels de l'approche et ses effets perçus, alors que des entretiens individuels ont porté sur la manière dont s'est vécue l'intervention. Les données recueillies ont été soumises à une analyse thématique de contenu. Les résultats permettent de décrire l'actualisation des principes essentiels de l'approche compréhensive, d'identifier les entraves et les facilitateurs à leur utilisation, et d'identifier les effets tant favorables que défavorables de leur utilisation pour les familles et l'équipe d'intervention. Les résultats ont également mis en lumière l'expérience individuelle des intervenants sur les plans professionnel et personnel dans cette situation exceptionnelle d'intervention. Les répondants ont enfin dégagé des pistes de réflexion pour améliorer l'intervention dans de tels contextes. Les résultats préliminaires ont été soumis aux participants de la recherche pour stimuler la réflexion, clarifier les

interprétations et s'assurer de la fiabilité des résultats. Cette étape de validation a également permis d'identifier des recommandations dans le but d'améliorer la mise en œuvre de l'approche compréhensive. Au cours de cet atelier, les présentatrices décriront les grands principes de cette approche, les défis de sa mise en œuvre, les effets perçus pour les enfants, les parents, et pour les intervenants impliqués, ainsi que des recommandations visant à améliorer les futures interventions de protection de la jeunesse auprès de groupes religieux fermés ou sectaires.

13 Le projet Sphères : leçons tirées du développement et de l'évaluation d'une pratique de pointe

Nathalie Gélinas, Mathilde Turcotte

Institut universitaire Jeunes en difficulté

Objectifs

1. Connaître le projet Sphères, ses objectifs, son approche et les interventions préconisées.
2. Identifier les principaux défis que les partenaires doivent relever pour « faire autrement » avec les jeunes victimes d'exploitation sexuelle ou impliquées dans la prostitution.
3. Comprendre ce que les jeunes participants apprécient du projet Sphères et comment ils expliquent les effets positifs de celui-ci sur leur vie.

Résumé

Le projet Sphères est destiné à des adolescents ou des jeunes adultes de 12 à 24 ans qui reconnaissent avoir été victimes d'exploitation sexuelle ou qui souhaitent réduire les conséquences de la prostitution sur leur vie. Celui-ci est bien implanté sur le territoire de l'île de Montréal, avec l'étroite collaboration des organismes participants : le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, le Service de police de la Ville de Montréal, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, En Marge 12-17, L'Anonyme et la Fondation Marie-Vincent. L'objectif du présent atelier est double. Il s'agira d'abord de présenter les défis que doivent relever les partenaires au projet pour transformer leurs liens de collaboration préexistants en réelle action concertée. Le projet Sphères est en effet né d'une

volonté de « faire autrement » avec les jeunes victimes d'exploitation sexuelle ou impliqués dans la prostitution. Ce souhait d'innover exige toutefois que chacun des partenaires sorte de sa zone de confort et adapte ses façons d'intervenir. En outre, même si la vision du projet Sphères est partagée au sein de l'équipe, d'autres obstacles relatifs aux organismes et aux établissements extérieurs au projet, mais tout de même impliqués dans les dossiers des jeunes, doivent également être surmontés. Ces défis seront illustrés à travers des exemples de cas concrets qui mettent en lumière les différences entre les services réguliers des partenaires et l'intervention dans le cadre du projet Sphères. Dans un deuxième temps, il sera question des principaux résultats de l'évaluation du projet Sphères. L'accent sera mis sur les mots que les jeunes utilisent pour parler du projet, de leur intervenant Sphères et de son impact dans leur vie. Ces résultats montrent que le projet, parce qu'il a été conçu pour offrir un suivi durable au rythme des jeunes, permet d'accompagner ceux-ci à travers l'évolution de leur motivation au changement. Les jeunes tendent ainsi à percevoir différemment les effets du projet Sphères selon qu'ils sont prêts ou non à mettre fin à leurs activités de prostitution et à répondre autrement à leurs besoins.

14 Les droits de l'enfant en contexte de diversité de genre

M^e Laurence Beaudoin,
M^e Gabriel Destrempe Rochette
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Objectifs

1. Présenter la diversité de genre d'un point de vue juridique.
2. Analyser des situations de compromission au sens de la Loi sur la protection de la jeunesse.
3. Suggérer des bonnes pratiques à adopter.

Résumé

Cette formation visera notamment à mieux comprendre les réalités des jeunes vivant une diversité de genre du point de vue juridique et en protection de la jeunesse, et ce, en s'appuyant sur la jurisprudence récente ainsi que sur une étude de cas. La diversité de genre sera également analysée sous l'angle des droits garantis par les dispositions des Chartes québécoise et canadienne. De plus, la situation des droits et de la protection des

enfants au sens des conventions internationales sera présentée. La réalité plus spécifique des personnes non-binaires sera par ailleurs abordée dans la formation. Aussi, les participants seront sensibilisés à des situations qui pourraient amener la Directrice de la protection de la jeunesse à intervenir et à déclarer que la sécurité et le développement d'un enfant sont compromis au sens de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) en raison d'une détresse liée à son identité de genre ou du simple fait d'assumer cette identité de genre. À titre d'exemple, la Directrice pourrait intervenir pour des mauvais traitements psychologiques infligés par les parents à l'endroit de leur enfant (rejet affectif, déni-grement, indifférence, isolement ou menaces). De plus, certains dossiers pourraient être retenus pour troubles de comportement sérieux (paragraphe f) de l'article 38 LPJ) en raison des agissements de certains jeunes se questionnant sur leur identité ou assumant leur identité de genre. Or, cette pratique pourrait elle-même avoir des conséquences néfastes sur le cheminement personnel de ces jeunes, puisque le fardeau de corriger la situation de compromission reposera sur leurs épaules. Finalement, cet atelier juridique portera sur les bonnes pratiques à adopter dans un contexte d'interactions et d'interventions auprès des jeunes vivant une diversité de genre. Il y sera notamment inclus une brève présentation sur le vocabulaire à employer auprès de ces jeunes dans un contexte clinique et juridique, et ce, afin d'éviter les heurts qui y sont liés. Cette partie de la formation s'intéressera également aux bonnes pratiques mises en place dans certains établissements afin de répondre aux besoins de ces jeunes, mais aussi aux difficultés qu'ils rencontrent dans le système afin d'obtenir des services adaptés à leur réalité. Cet atelier juridique de 90 minutes s'adresse à tous les acteurs concernés par la maltraitance des enfants et leur développement. La formation sera vulgarisée et adaptée aux auditeurs qui ne sont pas nécessairement membres de la communauté juridique. Aucun niveau d'expérience n'est requis.

15 Maintien des contacts parent-enfant après le placement : état de la situation au Québec et bilan des connaissances scientifiques

**Camille Buisson¹, Karine Poitras¹,
Marie-Andrée Poirier², Doris Chateauneuf³,
Marie-Claude Simard³, Sarah Porlier¹**

¹ Université du Québec à Trois-Rivières, ² Université de Montréal,
³ Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles

Objectifs

1. Connaître le portrait québécois des contacts parent-enfant après une première mesure de placement et identifier les facteurs associés à ces modalités de contacts.
2. Connaître les corrélats développementaux associés aux modalités de contacts parent-enfant pendant le placement en milieu substitut.
3. Développer sa réflexion critique en lien avec les enjeux juridiques et cliniques sous-jacents aux contacts parent-enfant pendant le placement en milieu substitut.

18

Résumé

Au Québec comme ailleurs dans le monde, le maintien des contacts entre l'enfant et ses parents d'origine est généralement envisagé lors d'un placement en milieu substitut. Or, les décisions entourant les modalités des contacts parent-enfant suscitent des débats importants, et ce, particulièrement lorsque le placement se prolonge et que la réunification familiale n'est pas envisagée. Les décisions concernant le maintien ou non de ces contacts ainsi que leurs modalités sont délicates, puisque les enfants placés se caractérisent par leur grande vulnérabilité sur le plan de leur développement, de leurs capacités adaptatives et de leur santé mentale. La littérature scientifique fait état de résultats contradictoires quant aux impacts de ces contacts sur l'adaptation de l'enfant et les données québécoises à ce sujet demeurent rares. Ainsi, certaines études suggèrent que le maintien des contacts parent-enfant favorise la qualité du lien d'attachement entre l'enfant et son parent d'origine, de même que le fonctionnement comportemental et affectif des enfants. D'autres études révèlent au contraire que les contacts sont associés à la présence de comportements externalisés, qu'ils peuvent être une source de perturbations pour les enfants concernés et un sujet de ten-

sion entre les parents d'accueil et les parents d'origine. Cet atelier vise à faire le portrait des modalités de contacts observées chez un groupe d'enfants placés en milieux substituts au Québec et à dresser le bilan des connaissances sur les conséquences de ces contacts sur le développement et l'adaptation des enfants. Cet atelier se décline en deux volets. Dans un premier temps, nous décrirons les modalités de contacts observées chez un groupe de 442 enfants âgés de 0 à 12 ans et suivis par les services de protection de la jeunesse de trois régions québécoises (Capitale-nationale, Mauricie et du Centre-du-Québec et Montréal) à la suite d'une première mesure de placement. Les informations recueillies confirment qu'une majorité d'enfants vivent des contacts avec l'un ou l'autre de leurs parents, que la fréquence de ces contacts varie d'un contact par mois à des contacts quotidiens ($M = 5,6$; $SD = 3,9$) et que plus de la moitié d'entre eux sont effectués sous supervision. Aussi, pour plus de 20 % des enfants, ces contacts peuvent générer des perturbations significatives. Dans ce même volet de l'atelier, nous examinerons également les facteurs associés aux modalités de contacts (fréquence et supervision), soit les caractéristiques des parents biologiques et de l'enfant ou encore le type de milieu substitut. Dans un deuxième temps, nous rapporterons les résultats d'une recension systématique des écrits portant sur les conséquences développementales des modalités de contacts (Poitras et coll., 2021). Cette recension de 18 études tend à suggérer une absence de lien entre les modalités de contacts et le fonctionnement comportemental de l'enfant. Toutefois, certains facteurs tels que la durée du placement et les caractéristiques méthodologiques des études contribueraient aux liens entre ces variables. Au cours de cet atelier, les participants seront appelés à réfléchir au maintien des liens entre l'enfant et ses parents d'origine, aux objectifs des contacts parent-enfant et aux interventions soutenant la réalisation de ces contacts.

MARDI 19 OCTOBRE 2021

BLOC D

9H30 – 10H30 (60 MINUTES)

16 Mieux connaître les besoins des enfants et des jeunes vulnérables et intervenir au bon moment pour soutenir leur développement

Brigitte Moreault¹, Ginette D'Auray^{1,2}

¹ Institut national d'excellence en santé et services sociaux,
² CISSS Outaouais

Objectifs

À l'issue de cette présentation, les intervenants œuvrant auprès d'enfants et des jeunes :

1. seront sensibilisés à l'importance d'utiliser des outils valides pour guider leurs pratiques quant à la réponse à apporter aux besoins et aux difficultés des enfants et des jeunes vulnérables ;
2. auront pris connaissance d'une démarche visant à aider les parents à identifier et analyser leurs besoins et ceux de leurs enfants et de soutenir ces derniers dans l'exercice de leur rôle parental ;
3. connaîtront mieux les meilleures pratiques en matière de dépistage des difficultés et des retards liés au développement des enfants en protection de la jeunesse, afin de les intégrer à leur pratique.

Résumé

Cet atelier s'adresse à tout intervenant œuvrant auprès des enfants et des jeunes vulnérables et de leur famille (ex. : services de première ligne, protection de la jeunesse, services de garde éducatifs à l'enfance). Il présente des outils et des processus cliniques visant à soutenir les intervenants dans leur pratique. Deux projets récents réalisés par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) ont abordé ces questions. Le premier projet s'inscrit dans le contexte des Services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE), qui se situe dans l'axe « prévention – promotion » du Programme national de santé publique. Lors de la révision du Cadre de référence des SIPPE par le MSSS en 2019, une amélioration des pratiques d'analyse des besoins des familles d'enfants âgés de 0 à 5 ans suivies était souhaitée. L'INESSS a ainsi eu pour mandat

d'élaborer une grille afin d'harmoniser le processus d'analyse des besoins de ces familles dans l'ensemble du Québec. Cette grille, qui a fait l'objet d'une validation de contenu à l'aide d'une méthodologie hybride (recherche dans la littérature scientifique, application de la méthode délibérative RAM avec des experts, consultations de familles et d'intervenants des SIPPE) sera brièvement présentée, de même que l'approche et les stratégies d'accompagnement à privilégier pour favoriser une participation active des parents dans la démarche d'analyse. Le deuxième projet traite de l'intervention auprès des enfants et des jeunes en protection de la jeunesse, sous l'axe « traitement – réadaptation » du Programme services Jeunes en difficulté. Le développement des enfants recevant des services de la protection de la jeunesse sera abordé en présentant les recommandations découlant de l'Avis portant sur le dépistage des difficultés et des retards liés au développement des enfants et des jeunes (0-18 ans) recevant des services en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ). Ces recommandations sont issues d'une analyse des données scientifiques disponibles et de consultations auprès de jeunes, d'intervenants et de gestionnaires. Elles orientent les intervenants de la protection de la jeunesse vers les meilleures pratiques en matière de dépistage des difficultés et des retards liés au développement des enfants et des jeunes qu'ils accompagnent.

17 Le conflit de séparation : un défi de taille !

Sandra Bartoli¹, Nathalie Hamelin¹, Sophie Lanoix²

¹ Direction de la protection de la jeunesse, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, ² Direction du programme jeunesse, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Objectifs

1. Connaître les orientations choisies par le comité de travail en conflit de séparation pour affiner la compréhension de la problématique.
2. Découvrir les outils permettant de soutenir le dépistage et l'évaluation du conflit de séparation ainsi que des problématiques y étant le plus souvent associées.
3. Connaître la structure mise en place pour soutenir le travail des intervenants des différents services de la DPJ dans le cadre du conflit de séparation.

Résumé

Depuis l'ajout en 2006 de l'article 38 c) portant sur les mauvais traitements psychologiques à la Loi sur la protection de la jeunesse, il n'y a plus de doute sur la menace que ces derniers représentent pour la sécurité et le développement des enfants. Un constat est particulièrement ressorti de cet ajout : dans tous les secteurs d'activité cliniques pour jeunes en difficulté, les intervenants ont été confrontés à un nombre de plus en plus élevé de familles aux prises avec une dynamique de conflit de séparation. Malgré les différentes formations et tentatives de soutien offertes dans la dernière décence à ce sujet, intervenir dans le cadre d'un conflit de séparation demeure un défi de taille. C'est dans ce contexte qu'en 2015, un comité de travail en conflit de séparation a vu le jour au CISSS de Lanaudière. Si, au départ, il avait pour objectif de venir préciser la façon d'intervenir avec les familles touchées, ses membres ont rapidement constaté qu'il fallait d'abord mieux comprendre la problématique et se doter de moyens concrets pour tenter de mieux la dépister et l'évaluer. Afin de répondre à ce besoin prioritaire, une trousse de soutien en conflit de séparation a été constituée, fruit d'un travail conjoint réalisé par différents professionnels de la pratique clinique et du service du contentieux de l'établissement.

20

Résumé

La pleine conscience (PC) connaît une popularité grandissante auprès d'intervenants en santé et services sociaux de même qu'auprès de chercheurs en raison des nombreux bénéfices qui sont observés dans la documentation scientifique, comme la diminution de problèmes physiques ou psychologiques ou l'augmentation du bien-être (Khoury & Lecompte, 2016). Depuis une dizaine d'années, on constate que la PC peut aussi constituer une pratique bénéfique pour les enfants (Shapiro et coll., 2015). Les apprentissages effectués par les enfants et les effets obtenus dans plusieurs programmes existants, tels que la régulation des émotions, l'acceptation de soi et la flexibilité cognitive, peuvent potentiellement contribuer à la prévention des troubles de santé mentale chez les enfants (Semple & Lee, 2016). Une telle pratique est reconnue pour augmenter la capacité d'attention et améliorer les fonctions exécutives et le bien-être subjectif chez les enfants (Broderick, 2011). Les programmes de PC pour enfants les invitent à observer leurs expériences intérieures par le biais de différents jeux et à apprendre à identifier leurs pensées, leurs émotions et leurs sensations corporelles. Ils visent ainsi à favoriser des attitudes telles que le non-jugement, l'acceptation et la compassion face à soi et à ce qui est présent (Deplus & Lahaye, 2019). Plusieurs programmes de PC pour les enfants en contexte de vulnérabilité (pauvreté, maltraitance, trauma complexe) rapportent des effets positifs sur les dimensions affectives et cognitives (Lo et coll., 2019 ; Poehlman-Tynan et coll..., 2016). Les Ateliers du D^e Zen, un programme de 12 semaines offert au Centre de pédiatrie sociale de Gatineau depuis 5 ans et adapté aux enfants en contexte de vulnérabilité de 7 à 10 ans qui ont été identifiés comme présentant des symptômes d'anxiété a fait l'objet d'une présentation au Congrès québécois sur la maltraitance en 2019. La communication avait alors présenté la démarche d'implantation du programme et les objectifs poursuivis puis avait fourni des exemples concrets d'exercices et de jeux qui favorisent la pleine conscience chez les enfants. L'évaluation du programme ayant été subventionnée par le CRSH en 2019, nous sommes maintenant en mesure de rapporter les propos des enfants qui ont participé au programme. Après un bref rappel des objectifs et des principes de base sous-jacents de celui-ci, la communication vise à donner la parole aux petits participants. Il sera donc question des exercices retenus par les enfants comme étant leurs préférés, de leur expérience dans le groupe, de leur perception de l'animatrice et de son assistant (Minizen, le petit chien en peluche), des bénéfices que les enfants disent tirer de leur participation. La présentation inclura des extraits audio d'entrevues

18 La pratique de la méditation de pleine conscience : qu'en disent les enfants en contexte de vulnérabilité ?

Annie Devault¹, Anne Marie Bureau²,

Carl Lacharité³, Joannie Carrière¹,

Michèle Corbeil⁴, Chanelle Paris¹

¹ Université du Québec en Outaouais, ² Centre de pédiatrie sociale de Gatineau, ³ Université du Québec à Trois-Rivières, ⁴ Université de Sherbrooke

Objectifs

1. Connaître le point de vue des enfants sur leur expérience de la pleine conscience et les bénéfices qu'ils en retirent.
2. Identifier des outils efficaces et appréciés des enfants pour la pratique de la pleine conscience.
3. Être informé des conditions qui favorisent la mise en place d'exercices de pleine conscience avec des enfants d'âge scolaire.

menées auprès des enfants ainsi qu'une entrevue avec une adolescente qui a participé au programme à ses débuts. La communication se fera avec la directrice clinique du Centre de pédiatrie sociale, qui donnera son point de vue sur l'expérience des enfants et des échos entendus des parents de ces enfants. Elle précisera en quoi le programme contribue aux valeurs présentes au sein du Centre de pédiatrie sociale.

19 Brao – Un chien de soutien en protection de la jeunesse pour les enfants victimes de maltraitance

Chantal Bérubé, Véronique Dion

Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais,
Direction de la protection de la jeunesse

Objectifs

1. Sensibiliser aux conditions gagnantes et aux défis d'un tel projet.
2. Présenter les étapes du projet et l'impact de l'intervention sur les enfants grâce à des exemples concrets.
3. Souligner les principales recherches en cours (collaboration avec la Fondation Mira).
4. Évoquer les partenariats développés et témoignages.

Résumé

Intervenir auprès des enfants au niveau de la protection de la jeunesse représente un défi important. Après plusieurs années d'intervention, nous étions témoins de la souffrance et de la détresse des jeunes desservis en protection de la jeunesse ainsi que de nos limites dans certaines interventions auprès d'eux. Nous avons réalisé que, parfois, la souffrance des enfants victimes de maltraitance est si grande que les interventions traditionnelles ne permettent pas de les soutenir, de les apaiser et de les rassurer malgré nos années d'expérience et nos multiples approches et outils d'intervention. Nous étions donc à l'affût des pratiques innovantes auprès des enfants victimes de violence de toutes sortes. À la suite d'un reportage sur le travail réalisé par un chien de soutien en milieu policier, les bienfaits dégagés par l'intervention auprès des victimes nous ont interpellés. Nous avons entrepris des démarches pour faire l'acquisition d'un chien de soutien pour les jeunes desservis en protection de la jeunesse en Outaouais. Bien que les

intervenants soient formés pour sécuriser les jeunes, le moyen d'intervention additionnel que procure l'assistance d'un chien de soutien facilite l'intervention en situations anxiogènes. Dans le cas présent, Brao apporte, depuis mars 2019, du réconfort et de l'apaisement aux enfants et se propose comme un outil supplémentaire à l'intervention. Brao est vu comme une extension de l'intervention, une aide supplémentaire dans la boîte à outils de l'intervenant. Brao est un chien entraîné par une école de chiens d'assistance (Fondation Mira) qui s'assure que les plus hauts standards soient respectés en ce qui a trait à l'élevage, l'entraînement et les soins prodigués aux chiens. Le rôle de Brao consiste à accompagner les enfants dans des moments à lourde charge émotionnelle. Nous travaillons en étroite collaboration avec les intervenants en protection de la jeunesse, avec le CAVAC de l'Outaouais (accompagnement d'enfants témoins) ainsi qu'avec les différents corps policiers (accompagnement lors d'entrevue vidéo). Nos interventions au cours des deux dernières années démontrent que la présence de Brao permet à l'enfant de s'apaiser et d'avoir un meilleur accès à sa mémoire, diminuant ainsi le niveau de stress. Au tribunal, Brao crée une diversion positive pour les jeunes et leur famille par sa simple présence. Il aide à calmer, apaiser et créer un rapprochement avec les jeunes en leur donnant un sentiment de sécurité dans le but de livrer un meilleur témoignage. Bref, Brao est l'outil d'intervention dont nous avions besoin pour nous permettre de non seulement intervenir, mais d'apaiser les enfants aux prises avec de grandes souffrances émotionnelles.

20 Connaître l'opinion et les perceptions des jeunes concernant la prostitution et l'exploitation sexuelle pour mieux intervenir auprès d'eux et agir en prévention

Karine Côté^{1,2}, Gabrielle Jalbert¹, Nathalie Bernier³, Shirley-Ann Savard⁴, Johanna Nouchi⁵, Mathieu Bujold⁶

¹ Université du Québec à Chicoutimi, ² Centre intersectoriel en santé durable, ³ Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent, ⁴ CPEJ du CISSS de Laval, ⁵ Université du Québec à Montréal, ⁶ Université de Montréal

Objectifs

1. Se familiariser avec les notions suivantes : définitions et lois actuelles au Canada sur la prostitution et l'exploitation sexuelle ; prévalence, facteurs de risque et conséquences de la prostitution et de l'exploitation sexuelle.
2. Connaître les opinions et les perceptions des jeunes concernant la prostitution et l'exploitation sexuelle.
3. Voir comment ces connaissances peuvent enrichir la réflexion et permettre de mieux prévenir et intervenir auprès des jeunes.

22

Résumé

L'exploitation sexuelle implique généralement une situation, un contexte ou une relation dans lesquels un individu profite de l'état de vulnérabilité ou de dépendance d'une personne, ou de l'existence d'une inégalité des rapports de force, dans le but d'utiliser le corps de cette personne à des fins d'ordre sexuel, en vue d'en tirer un avantage, souvent financier (Secrétariat à la condition féminine, 2016). L'exploitation sexuelle englobe plusieurs phénomènes, comme la prostitution, la pornographie juvénile, la cyberexploitation sexuelle, le proxénétisme et la traite des personnes à des fins sexuelles. L'exploitation sexuelle est un phénomène extrêmement répandu au Canada (ministère de la Justice du Canada, 2005) et elle touche particulièrement les jeunes.

Le 3 décembre dernier, la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs déposait son rapport unanime à l'Assemblée nationale. Ce rapport comporte 58 recommandations et démontre l'urgence d'agir afin de mieux prévenir et contrer l'exploitation sexuelle des mineurs et favoriser le mieux-être des victimes et de leurs proches.

Jusqu'à ce jour, rares sont les études qui se sont intéressées à l'opinion et aux perceptions des jeunes concernant la prostitution et l'exploitation sexuelle. Or, plusieurs études démontrent que le fait de considérer les opinions des populations visées par une intervention favorise grandement sa réussite. C'est dans cette perspective que nous avons étudié, dans les dernières années, l'opinion et les perceptions de différents groupes de jeunes à travers le Québec. Ces études ont été menées en étroite collaboration avec les milieux communautaires et scolaires, les tables de concertation, les DPJ et les CALACS.

Cet atelier permettra de se familiariser avec le phénomène de la prostitution et de l'exploitation sexuelle. Il permettra aussi de connaître les résultats que nous avons obtenus auprès de plus de 1 300 adolescents et adolescentes provenant de différentes régions du Québec. Ces adolescents et adolescentes présentent des risques variés pour la prostitution et l'exploitation sexuelle : il y en a qui sont en cheminement scolaire régulier, d'autres qui ont connu une rupture dans leur parcours scolaire et d'autres encore qui sont en hébergement à la DPJ et qui sont encadrés par la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) ou la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA).

Voici quelques exemples d'éléments qui seront présentés et discutés :

- 1) Selon les jeunes, qu'est-ce qui constitue de la prostitution et qu'est-ce qui constitue de l'exploitation sexuelle ?
- 2) Selon les jeunes, la prostitution est-elle de l'exploitation sexuelle ?
- 3) Selon eux, quelles seraient les meilleures façons d'aider les jeunes à ne pas entrer dans la prostitution ou encore à se sortir d'un contexte de prostitution ?
- 4) Les opinions émises par les filles et les garçons sont-elles différentes ?

Enfin, une discussion sera effectuée afin de voir comment ces connaissances peuvent permettre de créer ou de bonifier les formations et les programmes de sensibilisation et d'intervention afin qu'ils soient plus adaptés aux jeunes et davantage fondés sur les données probantes.

MARDI 19 OCTOBRE 2021

BLOC E

11H00 – 12H00 (60 MINUTES)

21 Mieux comprendre le phénomène de la négligence envers les enfants dans le contexte des Premières Nations au Québec

Patricia Montambault, Wyatt Dumont

Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL)

Objectifs

Au terme de l'atelier, les participants seront en mesure de :

1. connaître les approches d'intervention psychosociale de première et de deuxième ligne à prioriser auprès de la population des Premières Nations.
2. avoir une meilleure compréhension des raisons expliquant pourquoi la guérison et l'autodétermination sont de puissants facteurs de protection pour assurer le mieux-être des familles et éviter les situations de négligence.
3. être sensibilisés à la sécurité culturelle en tant que concept allant au-delà de la conscience, l'humilité, la sensibilité et la compétence culturelle des prestataires de services allochtones.

Résumé

Cet atelier offre des pistes de réflexion entourant la conception des Premières Nations à l'égard de la négligence envers les enfants. Un modèle de services culturellement sécuritaires en prévention et en protection de la jeunesse sera également présenté. Ces grands constats sont tirés des résultats d'une recherche menée par la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) entre 2017 et 2021, en collaboration avec les Premières Nations, l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'Université de Montréal et l'Université McGill. Quatre communautés des Premières Nations et un organisme autochtone en milieu urbain ont participé à la collecte de données de cette recherche visant à mieux comprendre le phénomène de la négligence envers les enfants et à cibler des pistes d'actions adaptées. Cette

recherche s'inscrit dans la foulée d'études antérieures réalisées par la CSSSPNQL, en collaboration avec des partenaires universitaires et ministériels. Celles-ci visaient l'analyse de bases de données administratives des gouvernements provincial et fédéral et ont démontré que les enfants des Premières Nations sont surreprésentés à chaque stade du processus de protection de la jeunesse, et que cette surreprésentation est principalement attribuable aux signalements de négligence ou de risque sérieux de négligence. Afin d'approfondir les connaissances sur le sujet, une recherche qualitative adoptant une approche écosystémique a été privilégiée. Celle-ci a permis de faire des liens entre les facteurs culturels, historiques, politiques, familiaux et socio-économiques et les situations de négligence.

22 Le projet L'Envolée : une alliance recherche-pratique pour favoriser la transition de milieu de vie et le projet de vie des enfants hébergés en foyers de groupe (9-12 ans)

**Doris Chateauneuf¹, Nathalie Duchemin²,
Marie-Claude Simard¹, Véronique Lagrange²,
Geneviève Lamonde¹**

¹ Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles,
² CIUSSS de la Capitale-Nationale,

23

Objectifs

1. Comprendre les enjeux relatifs à la transition de milieu de vie pour les enfants placés en foyers de groupe.
2. Discuter des réflexions et considérations cliniques et scientifiques entourant la mise en place du projet L'Envolée.
3. Faire état des procédures, analyses et résultats d'évaluation de la démarche clinique sous-jacente au projet.

Résumé

Le projet L'Envolée s'adresse aux enfants hébergés en foyers de groupe (9-12 ans) pour qui le retour dans le milieu familial ou l'intégration dans une famille d'accueil constituent le projet de vie. Plusieurs de ces enfants présentent des problématiques complexes et ont vécu de nombreux déplacements avant leur arrivée dans leur foyer de groupe. De plus, différents enjeux organisationnels, tels que des difficultés de continuité information-

nelle et relationnelle et un manque de cohésion dans la dispensation des services viennent souvent compromettre le succès de la réunification familiale ou de l'intégration de l'enfant dans sa famille d'accueil. Le projet L'Envolée est issu d'une alliance entre la recherche et la pratique. Il s'appuie principalement sur la concertation professionnelle, l'implication des jeunes et les constats issus de la recherche scientifique. Il vise à mettre en place des conditions gagnantes pour favoriser la transition du milieu de vie de l'enfant et l'actualisation de son projet de vie. Cette alliance recherche-pratique a permis : 1) d'identifier les facteurs associés au succès de la réunification familiale et au placement en famille d'accueil; 2) de développer des outils cliniques qui répondent aux besoins des jeunes et des intervenants; 3) de mettre en place une démarche d'accompagnement clinique pour soutenir l'enfant et les différents acteurs concernés par la transition de milieu de vie de celui-ci. Le présent atelier se divise en deux parties. La première partie est axée sur la présentation des fondements cliniques et des assises scientifiques sur lesquels s'appuie la pratique clinique développée dans le cadre du projet L'Envolée. Elle expose les différentes étapes de la démarche clinique ainsi que les mesures et les interventions associées à chacune de ces étapes. Cette partie permettra également de discuter des différents outils de soutien à l'intervention mis en place pour atteindre les objectifs de la démarche clinique. La deuxième partie présente les résultats des deux phases d'évaluation du projet L'Envolée réalisées à deux moments clés de l'implantation de la démarche clinique. En effet, une première phase d'évaluation exploratoire a été réalisée en 2016, au cours de laquelle une analyse comparative a été menée entre des dossiers de jeunes ayant fait l'objet d'un suivi dans le cadre du projet L'Envolée et un nombre équivalent de dossiers de jeunes n'ayant pas fait l'objet de ce même suivi. Cette première phase d'évaluation établissait une comparaison des caractéristiques des jeunes ainsi que des types d'interventions cliniques menées auprès des deux groupes. Une deuxième phase d'évaluation, basée sur une approche par étude de cas, a été menée entre 2018 et 2020. Cette étude a permis d'interroger 18 acteurs impliqués dans le projet L'Envolée dont des enfants, des intervenants et des familles. Les résultats de cette deuxième évaluation montrent que les intervenants perçoivent positivement le fait de travailler à l'intérieur d'une démarche structurée où les responsabilités sont partagées. Les résultats mettent également en évidence les retombées associées à l'implication des enfants et des familles dans les différentes étapes de la transition de milieu de vie de l'enfant hébergé en foyer de groupe.

23 La thérapie de groupe basée sur la mentalisation auprès d'adolescents victimes de maltraitance

Geneviève Lemelin, Isabelle Bouchard

Programme jeunesse du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Objectifs

1. Comprendre les mécanismes thérapeutiques de la thérapie basée sur la mentalisation.
2. Apprécier l'apport de cette modalité thérapeutique auprès des adolescents à partir de notre expérience clinique des cinq dernières années.
3. En apprendre davantage sur les différentes modalités mises en place en fonction des milieux et de la clientèle.

Résumé

Depuis 2016, un continuum de service de thérapie de groupe basée sur la mentalisation est offert aux adolescents placés en centre de réadaptation au programme jeunesse du CCSMTL. Les limites d'une prise en charge thérapeutique individuelle auprès de certains adolescents en centres jeunesse nous a amenés à vouloir diversifier notre offre de services thérapeutiques afin de mieux répondre aux besoins de cette clientèle. Ainsi, le groupe de thérapie basée sur la mentalisation a été mis en place par deux psychologues. Le cadre conceptuel de ce groupe est basé sur les travaux de Bateman et Fonagy, mais puise aussi certaines influences de la DBT. Le groupe de thérapie basée sur la mentalisation présentée dans cet atelier cible en particulier les jeunes qui présentent des difficultés relationnelles, des carences sur le plan de la mentalisation et de la régulation des émotions ainsi que la présence de réactions impulsives excessives. Il s'agit, au fil des rencontres, de permettre aux adolescents d'augmenter leurs capacités à comprendre leurs propres états mentaux et ceux des autres, dans un contexte de relations interpersonnelles. La thérapie vise à développer les compétences nécessaires (ex. : la pleine conscience et la régulation des émotions) pour augmenter les capacités de mentalisation, notamment en situation de stress relationnel. Le contexte de groupe, tout en encourageant la réflexion sur soi, se prête parfaitement au travail sur les enjeux des relations interpersonnelles.

Différents volets thérapeutiques ont été développés au cours des années afin de répondre aux besoins du milieu et ceux-ci seront présentés : 1) le groupe d'adolescent; 2) le groupe des dyades éducateurs-adolescents ; et 3) le groupe auprès des jeunes contrevenants et leurs éducateurs. Cet atelier s'adresse aux cliniciens et aux chercheurs œuvrant en protection de la jeunesse, en santé mentale jeunesse et travaillant auprès d'adolescents présentant des difficultés d'adaptation. Lors de cet atelier, les différentes modalités seront présentées. Nous partagerons avec les participants les points forts de cette modalité thérapeutique en plus de leur partager nos observations des progrès de la clientèle et le point de vue des participants au terme du suivi.

24 Étendre l'entrevue d'investigation dans le cadre de l'Entente multisectorielle sur plus d'une séance au Québec, mythe ou réalité ?

Danielle Nadeau¹, Ingrid Pruneau²

¹ CRUJeF, CIUSSS de la Capitale-Nationale, ² Services intégrés en abus et maltraitance

Objectifs

1. Revoir le processus dynamique de divulgation d'un enfant victime de violence sexuelle, physique ou de négligence grave à la lumière des écrits récents.
2. Comprendre les controverses, défis et bénéfices associés aux entrevues d'investigation non tendancieuses étendues sur plus d'une séance pour les enfants résistants, et l'importante distinction à faire entre cette pratique et celle des entrevues répétées.
3. Comprendre comment aborder ces enjeux sur le plan du développement et de l'organisation des services en maltraitance au Québec, afin de profiter des bénéfices associés à cette pratique qui vise des cas d'exception.

Résumé

Nous présenterons le projet d'Entrevue développementale d'investigation étendue (EDIE) élaboré avec les praticiens du SIAM (Nadeau, Labrecque et Cyr, 2020). Le dévoilement par un enfant victime d'agressions physiques ou sexuelles est considéré comme un processus interactionnel de dialogue avec son environnement, à la lumière des données de recherche récentes. Certains

enfants réticents à dévoiler en contexte formel lors d'une entrevue unique peuvent être rapidement identifiés (Katz, Tsur, Nicolet, Klebanov & Carmel, 2020; Gewirtz-Meydan & Finkelhor, 2020; Duron & Remko, 2018; Anderson, 2016; Collin-Vézina et coll., 2015; Mc Elvaney, 2015; Faller et coll., 2010). Des mécanismes ont été proposés par les chercheurs pour s'adapter à leur rythme et leurs besoins (Cyr, 2019; Légaré et coll., 2016; Azzopardi et coll., 2014; Hershkowitz et coll., 2013; Hershkowitz, Horowitz & Lamb, 2005). Conséquemment, une adaptation à notre cadre juridique et d'organisation des services de la pratique des Extended Forensic Interviews ayant émergé dans les CAC et les Barnahus (Blasbalg, Hershkowitz, Lamb & Karni-Visel, 2020; Carnes et coll., 2001; NCAC, 2018; Langballe & Davik, 2017) a été réalisée dans le cadre du projet EDIE. EDIE permet aux acteurs de l'équipe intersectorielle de l'Entente multisectorielle d'assurer la réalisation d'un protocole NICHD-R sur plus d'une séance d'entrevue d'investigation lors d'une prise en charge concertée et interdisciplinaire, dans certaines situations exceptionnelles où cela s'avère pertinent. Étendre une entrevue d'investigation sur plus d'une séance suscite toutefois des défis et des controverses. Pour en tenir compte, le processus d'innovation soutenu et animé par la recherche s'appuie sur une co-construction avec les praticiens des différents secteurs (policiers, DPCP, avocats des contentieux jeunesse, intervenants sociaux et gestionnaires en protection de la jeunesse). Le processus de développement, la clientèle cible, les ingrédients actifs du programme, les outils développés de même que les étapes permettant d'évaluer la faisabilité et le niveau d'acceptabilité du modèle au cadre québécois d'organisation des services socio-judiciaires et de santé seront présentés sous un angle très appliqué. Les constats et bénéfices associés à cette pratique après une année d'implantation aux termes d'une étude qualité seront mentionnés.

Cet atelier s'adresse aux professionnels, chercheurs et décideurs de diverses disciplines concernés par la trajectoire socio-judiciaire des victimes d'abus sexuels, physiques ou de négligence grave au Québec.

25 Le programme à l'intention des témoins mineurs du Réseau des CAVAC : une intervention psychosociojudiciaire pour soutenir les enfants dans leur rôle de témoins, permettant aux tribunaux d'entendre ce qu'ils ont à dire

Karine Damphousse, Adriana Bungardean

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)

Objectifs

1. Présenter le programme, ses objectifs ainsi que les constats découlant de l'évaluation de son expérimentation.
2. Exposer les enjeux en lien avec son implantation au sein du Réseau des CAVAC.
3. Faire connaître les orientations liées au développement du programme.

Résumé

26

Bien que le témoignage puisse constituer une expérience traumatisante pour certains, il peut également être libérateur et source d'*empowerment* pour d'autres. Suivant cet état de fait, un accompagnement optimal des témoins mineurs dans les procédures judiciaires s'impose afin de maximiser les chances que l'expérience des enfants soit aussi positive que possible.

Le programme d'intervention spécifique à l'intention des témoins mineurs a été développé par le CAVAC de l'Outaouais à partir d'une recension des écrits scientifiques portant sur l'impact des expériences de témoignage, en s'inspirant de différents programmes d'intervention pour les témoins mineurs élaborés au Canada et ailleurs ainsi qu'en s'appuyant sur l'expérience d'intervention en contexte judiciaire acquise au cours des 25 dernières années. Ce programme novateur de préparation structurée, échelonné sur plusieurs rencontres, vise essentiellement à accroître les compétences des enfants au témoignage, tout en incorporant leur familiarisation avec l'environnement du tribunal, l'intervention au niveau des craintes et la visite du palais de justice. Deux objectifs distincts sont particulièrement poursuivis lors de l'application du programme, soit de minimiser le stress vécu par les témoins mineurs avant le passage à la Cour et lors du témoignage, ainsi que de favoriser un témoignage de qualité afin que les enfants soient en

mesure d'expliquer clairement leurs souvenirs des événements. Il est à noter que le soutien au parent de l'enfant fait également partie intégrante du programme puisque ce dernier a une influence considérable sur la qualité de l'expérience de l'enfant.

La présentation sera divisée en deux parties. Premièrement, nous expliquerons le contenu du programme et ses visées, les constats découlant de l'évaluation de son expérimentation entre 2016 et 2019 ainsi que des retombées attendues en lien avec son implantation au sein du Réseau des CAVAC.

En deuxième lieu, l'exposé portera sur des façons novatrices d'adapter le programme enfant témoin à l'accompagnement et au soutien d'autres témoins vulnérables dans un dossier lié à une infraction criminelle. Le programme a pour but d'offrir une préparation adaptée à la situation des témoins vulnérables considérant notamment les victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale ; les personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou des troubles du spectre de l'autisme ; les personnes aînées ou encore les personnes ne parlant pas les langues officielles du pays. Le ministère de la Justice a permis le déploiement de ce programme et a mandaté le CAVAC de l'Outaouais pour adapter le Programme enfant témoin à d'autres témoins vulnérables. Ce mandat fait suite à deux recommandations du rapport du Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale (décembre 2020).

MARDI 19 OCTOBRE 2021

BLOC F

13H30 – 15H00 (90 MINUTES)

26 Les réalités des jeunes trans et non binaires : mieux comprendre et mieux intervenir !

Phillie Drouin

Coalition des Familles LGBT+

Objectifs

1. Développer des connaissances critiques sur les jeunes trans et non binaires.
2. Cultiver une posture sensible aux oppressions que ces jeunes vivent.
3. Acquérir des outils clés en main pour des pratiques plus inclusives.

Résumé

Cette formation offerte par la Coalition des familles LGBT+ a l'objectif principal de vous donner un portrait des réalités des jeunes trans et non binaires éclairé et soutenu par des recherches scientifiques. À travers cette formation, nous allons vous partager les thèmes clés entourant la diversité de genre, les oppressions que ces jeunes vivent et plusieurs outils pour intervenir de façon plus inclusive auprès d'elles et d'eux.

27 Quinze années d'application de l'Entente multisectorielle au Québec : bilan, questionnements et pistes d'action

Marc Alain⁴, Sonia Hélie¹, Roxane Bélanger²,

Marie-Ève Clément³, Annick St-Amand⁴,

Delphine Collin-Vézina⁵, Danielle Nadeau²

¹ Institut universitaire Jeunes en difficulté CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, ² CIUSSS de la Capitale-Nationale,

³ Université du Québec en Outaouais, ⁴ Université du Québec à Trois-Rivières, ⁵ Université McGill

Objectifs

1. Mieux comprendre les différents parcours des enfants victimes dont les cas ont fait l'objet d'une collaboration dans le cadre de l'Entente multisectorielle.
2. Mieux comprendre les effets des interventions sur les enfants et leurs proches en fonction du but et des objectifs poursuivis par l'Entente multisectorielle.
3. Mieux comprendre les enjeux liés à l'application de l'Entente multisectorielle et discuter des pistes d'action en vue de son amélioration.

Résumé

Signée par cinq ministères en mars 2001, l'Entente multisectorielle relative aux enfants victimes d'abus sexuels, de mauvais traitements physiques ou d'une absence de soins menaçant leur santé physique (EM) remplaçait les protocoles parcellaires préalables en obligeant les représentants de l'ensemble des partenaires à mieux se concerter de manière à subordonner « [...] leurs objectifs particuliers à un objectif commun : la protection, au sens le plus large possible, des enfants » (Québec, 2001 :7). Cette concertation des acteurs devait passer, principalement, par : 1) l'établissement de protocoles d'action intégrant les représentants des ministères signataires et permettant de suivre les événements sur le terrain à la suite du déclenchement du mécanisme ; et 2) la mise sur pied et l'utilisation de canaux d'échange de renseignements et de données susceptibles d'accélérer le processus et d'en favoriser le dénouement, pour l'enfant victime et ses proches non-abuseurs et pour la saine application de la justice à l'endroit des agresseurs. Or, une première enquête qualitative réalisée en 2007 a montré à quel point de nombreuses difficultés entraînaient encore l'application des termes de l'EM à ce moment. Par ailleurs, deux autres enquêtes plus récentes (Gauthier, 2015 ; Alain et coll., 2016) montrent clairement à quel point la situation ne semble guère avoir évolué depuis la publication du bilan de 2007.

Globalement, ce bilan et ces enquêtes montrent que les problèmes reposent sur les deux points d'ancrage principaux de la concertation : 1) la très grande difficulté de suivre pas à pas les actions entreprises par les représentants des signataires de l'EM de manière à vérifier comment elles se coordonnent, se complètent et ne s'empêtent pas les unes sur les autres ; et (ceci étant en grande partie responsable de cela) 2) la quasi inexistance de canaux officiels de partage et d'entreposage

commun d'informations relatives à ces actions, mis à part pour les toutes premières étapes suivant le déclenchement de l'EM (c.-à-d. un signalement à la DPJ ou l'enregistrement d'une plainte à la police). C'est pour documenter aussi exhaustivement que possible les tenants et les aboutissants du fonctionnement de l'EM à travers l'ensemble des régions socio-sanitaires du Québec que les cinq ministères signataires de l'Entente ont décidé, en 2017, de doter une subvention de recherche au programme des Actions concertées du Fonds Québécois de recherche, subvention obtenue par les chercheurs et chercheuses qui vont ici présenter les résultats de leurs travaux amorcés en janvier 2018.

La présentation des résultats de la recherche et des enjeux soulevés se déclinera en quatre volets :

- Volet 1 : un portrait quantitatif des enfants étant passés par l'EM au cours des deux dernières années (M. Alain, S. Hélie, R. Bélanger);
- Volet 2 : un portrait qualitatif et quantitatif de ce que les intervenants et intervenantes et les professionnelles disent du travail en contexte d'EM (M. Alain, M.-È. Clément);
- Volet 3 : un portrait de ce que vivent les parents non-abuseurs et les adolescents étant passés par l'EM (D. Collin-Vézina, A. St-Amand),
- Volet 4 : forces et faiblesses de la concertation en matière d'EM, la perspective des policiers, des procureurs et des CAVAC du Québec (D. Nadeau).

28

28 Famille d'accueil : métier à hauts risques

Geneviève Rioux¹, Mylène Leblanc L.²

¹ Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec, ² Leblanc avocate

Objectifs

1. Démystifier, exposer et comprendre la vocation « à hauts risques » qu'est celle de famille d'accueil en matière de protection de la jeunesse.
2. Réinventer le principe de la confidentialité afin d'agir avec discernement.
3. Comprendre le pouvoir de l'imputabilité comme frein à la négligence : agir ensemble.

Résumé

Dans le cadre de la tenue du 10^e Congrès québécois sur la maltraitance envers les enfants et les adolescents, cet atelier est présenté afin de faire prendre conscience aux participants qu'au bout de la maltraitance, il y a la bienveillance. L'atelier se veut une présentation d'une durée de 90 minutes tant adaptée au mode virtuel que présentiel (synchrone ou asynchrone) portant sur le rôle d'un milieu d'accueil, une vocation à hauts risques.

Une période de question et/ou de discussion est prévue à la fin de la présentation afin de bonifier l'atelier, en gardant en tête l'objectif commun de l'intérêt de nos enfants.

29 Pratiques actuelles dans les programmes d'intervention en négligence au Québec et élaboration d'une trajectoire de services de référence pour les familles

Annie Bérubé¹, Isabelle Beaudoin²

¹ Université du Québec en Outaouais, ² Institut national d'excellence en santé et services sociaux

Objectifs

À l'issue de cette présentation, les intervenants œuvrant auprès d'enfants et de jeunes seront en mesure de :

1. Prendre connaissance des pratiques actuelles en matière de négligence au Québec.
2. Être informés des adaptations mises en place dans les différents secteurs afin de respecter les principes reconnus comme efficaces en négligence.
3. Mobiliser leurs expériences afin d'identifier les balises essentielles à considérer dans l'élaboration de la trajectoire de référence québécoise pour cette clientèle.

Résumé

Dans cet atelier, les résultats préliminaires de deux projets actuellement en cours au Québec seront présentés : l'élaboration d'une trajectoire de services de référence pour les enfants et les familles à risque de négligence ou en situation de négligence par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) ainsi qu'une étude qualitative menée par Annie Bérubé

(Université du Québec en Outaouais) et cinq autres chercheurs sur les programmes d'intervention en négligence actuellement en place au Québec. Les travaux de ces deux projets sont complémentaires. L'atelier se déroulera en trois parties. Une brève introduction permettra d'abord de présenter l'ampleur de la négligence au Québec, tant dans la population québécoise que dans les services de protection de la jeunesse, ainsi que les besoins des enfants à risque de négligence ou en situation de négligence. En deuxième partie, les services actuellement en place au Québec en matière de négligence seront exposés. Ces résultats sont basés à la fois sur un sondage réalisé auprès de l'ensemble des CISSS et CIUSSS de même que sur des entretiens qualitatifs faits auprès d'intervenants, de gestionnaires et de parents. Les principales étapes des trajectoires actuelles ainsi que les éléments clés y étant associés (ex. : porte d'entrée, mécanismes pour assurer la continuité des services, pratiques et outils cliniques, indicateurs de suivi) seront présentés. Par la suite, l'analyse des données permettra de vérifier comment les cinq composantes préconisées par le MSSS sont implantées dans les programmes d'intervention en négligence et quelles sont les adaptations qui ont été mises en place dans les CISSS et CIUSSS en regard de ces composantes en vue de répondre aux besoins des familles et aux réalités des communautés. Enfin, des échanges auront lieu afin de mettre à profit les expériences des personnes présentes dans l'auditoire en regard des services offerts aux enfants à risque de négligence ou en situation de négligence et leur famille. Avec pour objectif de co-construire une vision commune de ce qu'ils considèrent comme étant les meilleures pratiques dans ce domaine, les échanges permettront de poser certaines balises essentielles à considérer dans l'élaboration de la trajectoire de référence québécoise pour cette clientèle.

30 Les visites supervisées en protection de la jeunesse : une formation et de nouveaux outils pour soutenir les intervenants

**Marie-Pierre Joly¹, Audry Côté²,
Marie-France Blais¹, Marie-Andrée Poirier³**

¹ Institut universitaire Jeunes en difficulté,

² CIUSSS Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal/Programme jeunesse,

³ Université de Montréal/Ecole de travail social

Objectifs

1. Résumer les principales étapes et enjeux de la réalisation d'une visite supervisée tel que proposé dans la formation « Pour des visites supervisées bienveillantes en protection de la jeunesse » et donner des exemples d'application dans la pratique.
2. Expliquer les objectifs de deux nouveaux outils disponibles pour soutenir les intervenants dans la réalisation des visites supervisées et donner des exemples d'application dans la pratique :
 - a. « L'Outil de soutien à la planification des visites supervisées » et son « Complément COVID-19 », qui soutient l'application de la démarche en contexte de pandémie ;
 - b. L'outil « En route vers ma visite », qui soutient l'accompagnement des jeunes enfants qui vivent des visites supervisées.
3. Nommer les principales étapes du processus de développement d'une pratique de pointe utilisé par l'IUJD. Ce processus est à la base du développement de cette formation, dont l'évaluation récente a prouvé son efficacité pour le changement des pratiques.

Résumé

En protection de la jeunesse, la supervision des visites entre l'enfant et son ou ses parent(s) avec qui il ne vit plus est une pratique clinique complexe. L'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) a coordonné le développement d'une pratique innovante pour soutenir la réalisation de ces visites supervisées. Pour soutenir l'appropriation de cette pratique, une formation intitulée « Pour des visites bienveillantes en protection de la jeunesse » (2016) a été développée. Cette formation hybride (en ligne et en présentiel), autoportante pour les établissements, est actuellement disponible. Elle a fait l'objet d'une recherche évaluative qui a démontré son efficacité.

Dans un premier temps, cet atelier vise à présenter la formation, ce qui permettra de résumer les principales étapes de la démarche de réalisation d'une visite supervisée cohérente et bienveillante en protection de la jeunesse, c'est-à-dire :

1. Analyser le besoin de supervision en procédant à l'évaluation des risques en présence.
2. Rédiger un plan des visites.

3. Planifier une visite supervisée cohérente avec le plan des visites et avec les besoins des différentes personnes impliquées dans la situation.
4. Animer une visite supervisée de manière bienveillante et en cohérence avec le plan des visites, le niveau de risque et les besoins de l'enfant.
5. Réviser périodiquement le besoin de supervision et modifier le plan des visites en conséquence.

Les principaux résultats de la recherche évaluative seront communiqués et des exemples cliniques concrets seront également apportés pour illustrer sa plus-value dans la pratique. Dans un deuxième temps, les divers outils développés pour la formation seront brièvement présentés. Deux nouveaux outils cliniques développés récemment feront l'objet d'une présentation plus détaillée :

1. « L'outil de soutien à la planification des visites entre l'enfant et son parent » et son « Complément COVID-19 ». Cet outil rappelle les grandes étapes de la démarche de réalisation d'une visite supervisée ainsi que des éléments à prendre en compte dans le contexte de la pandémie de COVID-19 ;
2. L'outil clinique « En route vers ma visite », qui a pour but de faciliter l'accompagnement des enfants âgés de 4 à 8 ans. Il comporte un livre que l'intervenant peut lire avec l'enfant et des activités à réaliser à la suite de la lecture ;
3. Un guide de l'intervenant pour soutenir la démarche.

Des exemples d'applications concrètes dans la pratique seront présentés. Cet atelier sera également une occasion de découvrir les étapes du processus de développement des pratiques de pointe, qui sont des pratiques innovantes qui ont fait leurs preuves en contexte d'évaluation. Ce processus s'appuie notamment sur des principes de co-construction clinico-scientifique ; il en résulte des pratiques et des outils en phase avec la réalité des intervenants qui travaillent auprès des jeunes en difficulté.

MARDI 19 OCTOBRE 2021

BLOC G

15H30 – 16H30 (60 MINUTES)

31 Intervention en contexte interculturel dans les situations d'abus physiques signalées à la DPJ

Annie Labonté, Julie Chouinard, Nathalie Claing
CISSS Montérégie-Est, DPJ

Objectifs

1. Connaître les initiatives mises de l'avant pour adapter l'intervention PJ aux communautés issues de la diversité culturelle.
2. Apprécier la valeur ajoutée du partage des expertises avec les organismes communautaires.
3. Apprécier les résultats pour les usagers et les intervenants.

Résumé

L'intervention PJ en contexte interculturel pose des défis certains, notamment dans l'établissement d'un lien de confiance avec les usagers, mais aussi dans la capacité d'établir un filet de sécurité autour des familles qui sont souvent isolées et peu enclines à demander de l'aide. L'intervention de l'État chez les familles issues de l'immigration comporte aussi des enjeux liés à la méconnaissance et à la méfiance de nos pratiques. En Montérégie, un projet d'intervention a été mis en œuvre dans deux régions différentes en collaboration avec les organismes spécialisés dans l'accueil et l'intégration des immigrants. Ce projet, qui s'applique à l'évaluation-orientation dans les situations d'abus physiques, propose des dyades d'intervention ainsi que des ateliers éducatifs pour les parents et les enfants. L'organisme communautaire agit comme interprète langagier et culturel pour faciliter l'intervention, soutenant l'intervenant et les familles. Il demeure aussi souvent une référence pour les parents et un filet de sécurité sociale important suivant la fin de l'épisode de service en protection de la jeunesse. Les résultats de ce projet sont concluants et se mesurent notamment par un taux de compromission et un taux de résignalement très faibles, voire presque nuls. La rétroaction préliminaire des intervenants et des usagers est aussi très positive alors que le fait de ne pas travailler en silo et de partager nos expertises communes

contribuent à une forme de co-développement et nous rend plus forts.

Cet atelier s'adresse aux intervenants et gestionnaires en protection de la jeunesse, organismes communautaires et services de première ligne.

32 L'augmentation des signalements à la Direction de la protection de la jeunesse au Québec entre 2005 et 2018

**George M. Tarabulsky^{1,3}, Michel Rousseau^{2,3},
Denis Lacerte³, Annie Vaillancourt³,
Doris Chateauneuf³, Danielle Nadeau³**

¹ École de psychologie, Université Laval,

² Département de psychoéducation, Université du Québec à Trois-Rivières,

³ Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles

Objectifs

1. Comprendre l'augmentation du taux de signalements, de la rétention des signalements entre 2005 et 2018.
2. Cerner les événements et les tendances pouvant être à la base de ces augmentations.
3. Identifier des pistes de solution pour mieux aborder les augmentations annuelles de signalements.

Résumé

Au Québec, depuis les dernières décennies, on constate une augmentation importante des taux de signalements aux Directions de protection de la jeunesse (DPJ). Plusieurs acteurs proposent que l'augmentation des signalements provient simplement d'une tendance accrue de la population à signaler des situations familiales problématiques. Or, un survol de la littérature suggère que des variations de taux sont souvent attribuables à des modifications de lois ou à d'autres actions politiques liées aux services octroyés à la population. Le but de cet atelier est de présenter une série d'analyses provenant des données des DPJ de 16 territoires administratifs du Québec couvrant la période entre 2005 et 2018 (pré-pandémique). Ces analyses portent sur : 1) les taux de signalements, de rétention de signalements et de compromission à travers le temps; 2) les différences observées selon le motif de signalement; 3) la provenance des signalements; 4) l'âge des enfants impliqués; et 5) la variation selon les régions. Les résultats

31

tats indiquent deux moments durant cette période où il y a eu des « accélérations » de taux de signalements, soit en 2007 et en 2016. Ces dates correspondent à des changements majeurs sur les plans judiciaires (nouvelle LPJ en 2007) et organisationnels/budgétaires (réforme du système de la santé et des services sociaux en 2015). De plus, entre 2005 et 2018, on note une augmentation de 55,5 % des taux populationnels de signalements (par 1 000 jeunes), de 32,4 % des taux de signalements retenus et de 57 % des taux d'évaluations de compromission. L'augmentation de ces taux varie énormément selon les régions du Québec, mais toutes les régions expérimentent une augmentation. L'âge moyen des jeunes touchés par un signalement a été en décroissance constante, l'augmentation des taux étant plus importante chez les enfants âgés de 0 à 11 ans que chez les plus vieux, pour lesquels on observe des taux de signalements relativement stables. L'augmentation des signalements est plus importante dans les cas de négligence, d'abus physique et de mauvais traitements psychologiques que pour les autres motifs. De plus, on note que les signalements provenant des professionnels du réseau scolaire et des services de garde, des policiers et des intervenants des services sociaux de première et deuxième ligne sont largement en cause dans l'augmentation des signalements. La discussion dans cet atelier portera sur les changements des pratiques et du recours au signalement depuis 2005 et suggèrera des pistes de réflexion concernant la gestion du signalement. Des liens seront également établis avec les recommandations du rapport de la Commission Laurent.

Cet atelier s'adresse aux décideurs, gestionnaires de programmes, intervenants et chercheurs.

33 Milieux de garde et protection en contexte de maltraitance : les défis de la prise de décision sous incertitude

**Marie Paquette^{1,2}, Annie Stipanicic^{1,2},
Carl Lacharité^{1,2}**

¹ Université du Québec à Trois-Rivières, ² Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille

Objectifs

1. Identifier les facteurs qui sont les plus susceptibles de moduler le niveau d'incertitude chez les éducateurs des milieux de garde préscolaires lorsqu'ils soupçonnent une situation de maltraitance.

2. Comprendre les besoins des intervenants des milieux de garde et ceux de leurs partenaires, tels que les services de protection de l'enfance et les parents.
3. Identifier des pistes de solution facilitant et assurant un échange continu entre les différents acteurs, ainsi que le travail des intervenants des milieux préscolaires en situation de soupçon de maltraitance.

Résumé

La majorité des enfants du Québec âgés entre 0 et 5 ans fréquentent à temps plein un milieu de garde (MG) préscolaire. Le mandat de ces services s'articule autour de leur participation active au développement de l'enfant ainsi que de leur contribution à la prévention des facteurs susceptibles de l'entraver. Pourtant, les données canadiennes et québécoises rendent compte d'un très faible taux de signalement de la maltraitance intrafamiliale provenant de ces MG (Public Health Agency of Canada, 2010; Hélie, Turcotte, Trocmé & Tourigny, 2017). Cette réalité laisse penser que certains obstacles empêchent la pleine réalisation de leur rôle en matière de protection de l'enfance. Sachant que la maltraitance peut engendrer des conséquences graves sur la santé physique et psychologique des jeunes enfants, il apparaît essentiel d'examiner cette situation de façon plus approfondie. Bien que la littérature offre quelques réponses à ce phénomène de « sous-signalement », l'absence de consensus demeure quant aux raisons profondes de cette réticence vis-à-vis du fait de signaler une situation possible d'abus. Les connaissances actuelles inspirent néanmoins la réflexion autour d'un facteur faisant partie intégrante de la problématique : la notion d'incertitude. Des entretiens auprès de 14 éducatrices et membres de la direction de cinq MG de la région de la Mauricie-Centre-du-Québec ont donc été menés. La démarche visait à aborder le phénomène sous l'angle des principes cognitifs et émotionnels qui sous-tendent le processus décisionnel en situation d'incertitude. Les résultats de cette étude ont permis de dégager les facteurs individuels, situationnels, environnementaux et organisationnels susceptibles de nuire ou d'encourager l'émergence d'un processus décisionnel et d'actions efficaces en situation d'incertitude. Ils mettent également en évidence la lourdeur et la complexité du mandat qui incombe aux éducatrices du préscolaire, ainsi que la nécessité de renforcer le soutien offert à ces intervenantes dans leur travail de détection et de soutien dans la prise en charge de la maltraitance. Ces constats rendent compte de la nécessité de faire colla-

borer les MG et d'autres ressources tout aussi concernées par la problématique de la maltraitance. C'est dans cette optique que le Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille (CEIDEF) et l'organisme de soutien aux projets en innovation sociale Humanov·is ont choisi d'organiser un panel d'experts réunissant des représentants des services de protection de la jeunesse, des MG et des parents. Cette démarche a permis de dégager un jugement éclairé sur les besoins de chacun pour servir au mieux leur responsabilité de protection des tout-petits. L'analyse thématique des entretiens a également permis de mettre au jour une certaine méconnaissance réciproque de ces acteurs, favorisant un travail en vase clos plutôt que dans un esprit de collaboration. En ces temps où les enjeux d'efficacité en matière de réponse sociale à l'égard de la maltraitance des jeunes enfants sont plus que jamais d'actualité, la question du délaissage des intérêts de l'enfant à cause de la rigidité des mandats et des pratiques de chacun y est également soulevée.

34 Prévenir la violence faite aux enfants : comment être en sécurité à l'ère des technologies numériques

Katrine Chamberland¹, Patricia St-Hilaire²

¹ ESPACE Suroît, ² Regroupement des organismes ESPACE du Québec

Objectifs

1. Conscientiser les participantes et les participants à la problématique de la violence faite aux enfants.
2. Démontrer l'importance du renforcement du pouvoir d'agir des enfants en prévention.
3. Obtenir un modèle d'intervention en prévention de la violence adaptée à la réalité des technologies numériques pour les enfants du primaire.

Résumé

Depuis plus de 30 ans, les organismes ESPACE ont développé une expertise en matière de prévention de la violence. Ils interviennent auprès de la population du Québec grâce à leur programme de prévention offert aux enfants d'âge préscolaire et primaire ainsi qu'aux adultes de leur entourage. Afin d'y arriver, l'implication de la communauté est essentielle : les parents, la famille, les proches, les acteurs des milieux de vie des enfants, bref, ESPACE convie la société en général à se mobiliser afin de prévenir la violence dont certains enfants peuvent

être victimes. Le programme ESPACE a fait l'objet de recherches, lesquelles ont démontré l'efficacité de l'approche et ont conclu que les techniques utilisées par ESPACE donnent des résultats concrets. Les technologies numériques étant de plus en plus présentes dans les différents foyers, les organismes ESPACE ont dû adapter leurs activités pour outiller les jeunes concernant la violence pouvant être vécue derrière leur écran.

Cet atelier permettra aux conférencières d'évoquer les sujets suivants :

- La façon d'aborder la question de la violence faite aux enfants sans leur faire peur;
- La façon d'aborder la question des technologies numériques et de ses dangers dès la 1^{re} année;
- Des outils qui peuvent aider à faire de la prévention;
- Les fondements du projet d'ESPACE Suroît : En sécurité dans le cyberESPACE.

De la documentation sera remise aux personnes participant à l'atelier, leur permettant de retrouver des informations utiles à la poursuite de l'éducation à la prévention.

35 Soutenir le savoir-être des éducateurs travaillant auprès des jeunes placés en protection de la jeunesse ou des jeunes contrevenants par des approches sensibles au trauma

**Christiane Girard¹, Clémence Pentecôte²,
Annie Grenier¹, Raphaël Milot¹**

¹ CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, ² Institut universitaire Jeunes en difficulté

Objectifs

1. Comprendre les principes et la plus-value des approches sensibles au trauma complexe – et particulièrement du modèle Attachement, Régulation, Compétences (ARC) – dans le travail éducatif auprès d'enfants et de jeunes placés en vertu de la LPJ ou de la LSJPA.
2. Soutenir le travail de réflexion critique des équipes éducatives, en explorant et en questionnant les attitudes à développer et à limiter pour avoir des approches sensibles au trauma à partir de présentations de capsules vidéo.

3. Avoir de meilleures connaissances sur l'importance de prendre soin de soi pour être capable de prendre soin des enfants et des jeunes qui ont vécu des traumas.

Résumé

Depuis plusieurs années, les intervenants des services de protection de la jeunesse sont sensibilisés et formés à mettre de l'avant des pratiques plus sensibles au trauma complexe auprès des enfants et des jeunes dont ils prennent soin. Mais adopter une approche sensible au trauma en protection de la jeunesse n'est pas une tâche facile. Cela implique un changement de culture d'intervention pour passer d'une vision orientée sur les difficultés actuelles d'un jeune vers une vision orientée sur sa trajectoire de vie. Au Québec, de nombreuses initiatives ont vu le jour pour incorporer des soins axés sur le trauma, particulièrement auprès des jeunes placés en centre de réadaptation en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) ou de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA). Cet atelier propose de présenter succinctement le modèle d'intervention sensible au trauma complexe appelé ARC (Attachement, Régulation, Compétences). Basé sur la théorie du trauma, de l'attachement et du développement, ce modèle vise à soutenir la réadaptation des jeunes ayant vécu de multiples traumatismes, en outillant avant tout les adultes qui en ont la garde. Il offre une vision centrée sur le trauma à partir des connaissances transmises, et offre des outils concrets pour développer le savoir-faire des éducateurs en complément des programmes et approches déjà en place. Surtout, ce modèle offre des occasions de réflexion sur les pratiques professionnelles des éducateurs en se centrant sur leur savoir-être, afin de bonifier leur sentiment d'efficacité et de diminuer les interactions négatives avec la clientèle. Afin d'explorer et de questionner les attitudes à développer face à ces jeunes blessés et souvent blessants, des capsules vidéo ont été développées. Courtes et autoportantes, elles illustrent le travail délicat des éducateurs au quotidien auprès de ces jeunes et permettent de les soutenir dans le développement de leur savoir-être afin d'avoir des approches plus sensibles au trauma complexe. Ces vidéos abordent le travail éducatif et le vécu partagé, sans jugement et avec bienveillance, afin d'amener une prise de conscience et une modification profonde des pratiques en place. Destinées à sensibiliser, former et susciter des échanges sur les notions essentielles du travail des équipes éducatives, elles apportent des illustrations concrètes des défis du travail dans une unité ou un foyer d'hébergement. Elles visent

à renforcer les capacités du milieu à offrir au jeune un environnement sécuritaire et sécurisant en questionnant les pratiques en place, au regard des connaissances récentes sur l'impact des traumas. La présentation de ces outils permettra de se centrer sur l'importance de prendre soin de soi et de sa régulation sur le plan émotionnel pour être capable de prendre soin de la clientèle et d'aider ces jeunes en grande difficulté à réguler leurs émotions. Lors de la présentation, le processus créatif sera partagé et des vidéos seront présentées puis mises à la disposition des milieux qui souhaitent les utiliser à leur tour.

AFFICHES SCIENTIFIQUES

LUNDI 18 OCTOBRE 2021

A-1 Représentations sociales de la punition corporelle et pratiques de soutien de futurs psychoéducateurs auprès des familles, dont celles issues des communautés noires

Héloïse Pelletier Gagnon¹, Sarah Dufour¹, Marie-Ève Clément²

¹ Université de Montréal, ² Université du Québec en Outaouais

A-2 Le fonctionnement relationnel à l'adolescence selon les expériences de perpétration de violence dans les relations amoureuses des filles et des garçons

Andréanne Fortin, Laurie Fortin, Martine Hébert, Alison Paradis

Université du Québec à Montréal

A-3 L'estime de soi à l'adolescence : le rôle du sexe, du statut relationnel et des expériences de victimisation sexuelle dans les relations amoureuses

Laurie Fortin, Andréanne Fortin, Martine Hébert, Alison Paradis

Université du Québec à Montréal

A-4 Quand la violence se multiplie : comment distinguer les concepts d'expériences d'adversité durant l'enfance, de polyvictimisation et de trauma complexe ?

Amélie Gauthier-Duchesne, Martine Hébert

Université du Québec à Montréal

A-5 Le rôle médiateur des symptômes de stress post-traumatiques dans l'association entre les traumas vécus au cours de l'enfance et l'engagement dans la paternité

Sabrina Bernier^{1,2}, Julia Garon-Bissonnette^{1,2,3}, Roxanne Lemieux^{1,2}, Nicolas Berthelot^{1,2,3}

¹ Université du Québec à Trois-Rivières, ² Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille, ³ Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles

A-6 Déterminants de l'adaptation psychologique en cours de grossesse chez les femmes enceintes ayant un vécu de maltraitance

Loïc Gagnon^{1,2}, Julia Garon-Bissonnette^{1,2,3}, Roxanne Lemieux^{1,2}, Nicolas Berthelot^{1,2,3}

¹ Université du Québec à Trois-Rivières, ² Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille, ³ Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles

A-7 Environnement de sommeil, caractéristiques du sommeil et problèmes de comportement chez les jeunes enfants victimes de maltraitance : une étude de la portée

Sabrina Servot^{1,2}, Annick St-Amand¹, Evelyne Touchette¹, Michel Rousseau¹, Valérie Simard³

¹ Université du Québec à Trois-Rivières, ² Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles, ³ Université de Sherbrooke

A-8 Étude de validité d'un instrument de mesure des traumas interpersonnels : l'Inventaire des traumatismes interpersonnels vécus au cours de l'enfance (ITIE)

Thibaut Sériès, Roxanne Lemieux, Julia Garon-Bissonnette, Nicolas Berthelot

Université du Québec à Trois-Rivières

A-9 Facteurs de risque parentaux associés à la modification du cadre légal chez les familles suivies sous EMV

Sandrine Bédard¹, Julie Lessard¹, Marie-Claude Simard², Karine Poitras³, Doris Châteauneuf²

¹ Université Laval, ² Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles, ³ Université du Québec à Trois-Rivières

A-10 Le rôle médiateur de l'attachement non résolu/désorganisé chez les parents dans les trajectoires intergénérationnelles de risque liées à la maltraitance

Kristel Mayrand^{1,2,3}, Tristan Milot^{1,2,3}, Roxanne Lemieux^{1,2,3}, Natacha Godbout^{4,5}, John Briere⁶, Nicolas Berthelot^{1,2,3}

¹ Université du Québec à Trois-Rivières, ² Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille, ³ Groupe de recherche et d'intervention auprès des enfants vulnérables et négligés, ⁴ Université du Québec à Montréal, ⁵ Unité de recherche et d'intervention sur le trauma et le couple, ⁶ University of Southern California

A-11 Les familles d'enfants victimes d'agression sexuelle et leurs relations communautaires

Arianne Jean-Thorn, Martine Hébert

Université du Québec à Montréal

A-19 Abus sexuel à l'enfance : de la prévention au placement

Camille Buisson, Karine Poitras

Université du Québec à Trois-Rivières

MARDI 19 OCTOBRE 2021

A-12 Maltraitance et préparation scolaire des enfants à la maternelle : une analyse à l'échelle des voisinages

Nicolas R.-Turgeon, Marie-Hélène Gagné et Maripier Isabelle
Université Laval

A-13 Effets complémentaires de la maltraitance et des troubles psychiatriques dans l'accumulation de facteurs de risque en cours de grossesse et implications pour le développement de l'enfant

Julia Garon-Bissonnette^{1,2,3}, Roxanne Lemieux^{1,2}, Christine Drouin-Maziade^{1,2}, Nicolas Berthelot^{1,2,3}

¹ Université du Québec à Trois-Rivières, ² Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille, ³ Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles

A-14 Comportements atypiques de parents signalés aux services de protection de l'enfance, attachement désorganisé et problèmes de comportement chez leurs enfants

Valérie Langlois, Laurence Cyr-Desautels, Chantal Cyr, Solène Cognard-Bessette

Laboratoire d'Études sur le Développement de l'Enfant et sa Famille – UQAM

A-15 Les stratégies du mode opératoire des entraîneurs ayant commis des abus sexuels

Elisabeth St-Pierre^{1,3,4}, Sylvie Parent^{1,3,4}, Nadine Deslauriers-Varin^{2,5}

¹ Département d'éducation physique, Université Laval, ² École de travail social et de criminologie, Université Laval, ³ Chaire de recherche Sécurité et intégrité en milieu sportif, ⁴ Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles, ⁵ Centre international de criminologie comparée

A-16 La somatisation chez les enfants d'âge scolaire victimes d'agression sexuelle

Hina Raza¹, Laetitia Mélissande Amédée², Sylvana Côté¹, Martine Hébert²

¹ Université de Montréal, ² Université du Québec à Montréal

A-17 La reconnaissance faciale des émotions : disparités du niveau de compétence des enfants victimes d'agression sexuelle et leurs pairs non-victimes

Justine Caouette, Arianne Jean-Thorn, Louise Cossette, Martine Hébert
Université du Québec à Montréal

A-18 La perspective des enfants faisant l'objet d'une mesure de placement en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse sur la relation parents-enfant

Geneviève Sanfaçon-Gagnon, Jessica Horth, Sylvie Drapeau
Université Laval

A-20 La relation entre la régulation émotionnelle et cognitive et les symptômes des troubles de l'attachement chez les enfants en centre de réadaptation

Hélène Demers¹, Laurence Cyr-Desautels¹, Marie-Claude Long¹, Karine Dubois-Comtois², Martine Hébert¹, Chantal Cyr¹

¹ Université du Québec à Montréal, ² Université du Québec à Trois-Rivières

A-21 Comportements dysrégulés chez des parents suivis en protection de l'enfance : traumas durant l'enfance et détresse psychologique du parent

Solène Cognard-Bessette^{1,6}, Gabrielle Myre^{1,6}, Guillaume Laviolette², Karine Dubois-Comtois^{2,3}, Diane St-Laurent², George Tarabulsky⁴, Annie Bernier⁵, Ellen Moss⁶, Chantal Cyr^{1,6}

¹ Laboratoire d'Études sur le Développement de l'Enfant et sa Famille – UQAM, ² Université du Québec à Trois-Rivières,

³ Groupe de recherche et d'intervention auprès des enfants vulnérables et négligés, ⁴ Université Laval, ⁵ Université de Montréal, ⁶ Université du Québec à Montréal

A-22 Problèmes intérieurisés et exteriorisés chez des enfants (1-5 ans) suivis en protection de l'enfance : violence interpersonnelle et détresse psychologique chez le parent

Gabrielle Myre¹, Elke Hearson¹, Houria Bénard¹, Karine Dubois-Comtois², Diane St-Laurent³, George Tarabulsky⁴, Annie Bernier⁵, Ellen Moss⁶, Chantal Cyr¹

¹ Laboratoire d'Études sur le Développement de l'Enfant et sa Famille – UQAM, ² Groupe de recherche et d'intervention auprès des enfants vulnérables et négligés, ³ Université du Québec à Trois-Rivières, ⁴ Université Laval, ⁵ Université de Montréal,

⁶ Université du Québec à Montréal

A-23 Prévalence et facteurs liés aux comportements de sexting chez les adolescents

Marie-Claude Bouchard¹, Karine Côté², Gabrielle Jalbert¹, Dominique Bourassa³, Nathalie Bernier⁴

¹ Université du Québec à Chicoutimi, ² Université du Québec à Chicoutimi et Centre intersectoriel en santé durable,

³ Santé publique, CISSS du Bas-Saint-Laurent, ⁴ Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent



**10^e Congrès québécois
sur la maltraitance envers
les enfants et les adolescents**

Comprendre et agir ensemble :
construire l'avenir

CHU Sainte-Justine
3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 1C5
<https://event.fourwaves.com/fr/maltraitance2021/pages>
514-345-4931, poste 4447

En partenariat avec :

**Santé
et Services sociaux**
Québec

**CHU
Sainte-Justine**
Le centre hospitalier
universitaire mère-enfant
Université
de Montréal

**fondation
marie-vincent**